

# OUTILS ET ACTIVITÉ MARITIME ET OUVRIÈRE, POUR RÉSOUDRE L'ÉNIGME DU MINAHOUËT À LOCMIQUÉLIC

*Louis Le Ruyet*

## **Introduction du sujet, et identification d'une démarche personnelle**

Ce sujet sur l'appellation des habitants de la commune de Locmiquélic, commune d'outre-rade de la Communauté d'Agglomération de Lorient, peut avoir moins d'intérêt pour les Lorientais qu'un sujet sur Ploemeur qui est la paroisse mère de Lorient. Le territoire Ouest du Blavet, tout comme celui du Nord-Ouest d'Hennebont ne peut peut-être pas revendiquer une quelconque originalité dans la communauté urbaine actuelle. En effet, Locmiquélic fait géographiquement et historiquement partie d'un autre territoire, celui de la rive Est, dit de la « Terre sainte », dans lequel quelques communes ont fait sécession pour créer une autre communauté. Aujourd'hui pourtant, l'identité devient un enjeu dans l'uniformisation des modes de vie. L'appellation des habitants de Locmiquélic, « *Minahouët* », encore assez reconnue aujourd'hui, constitue une rare originalité parmi les communes de Bretagne-Sud.

L'humour et la dérision semblent en effet marquer l'appellation d'un surnom, d'un sobriquet, du moins pour les lexicographes qui l'ont noté. On le découvre à travers l'examen de l'écriture du mot en breton par des historiens et linguistes locaux, mais l'on est moins sûr lorsqu'on étudie ses deux caractères principaux : surnom et attribut d'une communauté. Sujet sérieux donc, à ne pas traiter « à la légère » mais avec légèreté et humour. C'est ce que nous nous proposons de faire dans cet article.

Un autre titre qui aurait pu aussi être retenu : «Le Minahouët et Locmiquélic, une appellation non contrôlée » développe la thématique de l'interrogation suivante : « Minahouët » est un sobriquet attribué aux résidents de Locmiquélic qui trouve la cause de son attribution dans :

- un caractère, tiré de celui effilé de l'alêne du cordonnier ou du bourrelier, l'outil, identifié dans les premiers dictionnaires de breton-français par le nom « *minaoued* » (noter l'absence de h et la finale en *ed* prononcée *it* en dialecte vannetais Est), appellation qui peut s'appliquer individuellement mais qui paraît difficile à soutenir pour une collectivité, surtout non constituée. La date de création du sobriquet qui s'imposerait serait impossible à définir puisque l'outil existe depuis la nuit des temps.
- un outil difficile à identifier, dont le nom, s'écrit à partir du début du XIX<sup>e</sup> siècle « Minahouët », outil de marins, ou d'une spécialité ouvrière de la construction navale. Cette origine ne peut se concevoir qu'avec la certitude de la familiarité du nom de l'outil dans le milieu considéré. En toute normalité, ceci suppose son inscription dans un dictionnaire à l'époque examinée de la création possible du surnom. Ici les critères de temporalité et de territoire compliquent une recherche, surtout si « l'agglutination »

des désignations de l'outil est une réelle possibilité, par le phénomène linguistique du glissement sémantique.

A partir de mes recherches, pour l'analyse j'utilise le raisonnement suivant :

A- Entre l'apparition du mot dans les dictionnaires et la constitution d'une collectivité, l'apparition du vocable « *minahouët* » ne peut se situer qu'avant la constitution de la collectivité : un quartier, une communauté. La saisie du mot dans un dictionnaire, suppose sa familiarité d'usage pendant de nombreuses années, et ensuite sa réelle apparition avec le même sens d'usage dans les dictionnaires.

B- Si la proposition 1 : « *l'absence de preuve n'est pas la preuve de l'absence* » est vraie, (l'absence de la définition d'un mot dans un dictionnaire n'est pas la preuve que l'objet n'existait pas, et qu'il ne portait pas le nom actuel), la proposition 2: « *La preuve de l'absence n'est pas l'absence de preuve* » est-elle acceptable ? (si on ne trouve pas de traces écrites dans des archives où si l'objet et le mot n'y apparaissent pas, cela peut-il prouver que l'objet ne s'appelait pas ainsi ?)

C'est sur cette seconde proposition érigée en postulat que je construirai notre discussion.

*Je profite de ce liminaire pour remercier l'association « La Mémoire des Minahouëts », en particulier Pierre-Yves Fayot, pour les précisions sur la manière d'utiliser les outils et Christian Le Roux pour avoir accepté de retenir les principaux termes de mes recherches, sur un sujet que j'étudiais depuis dix ans, dans la publication du fascicule N° 5, « C'était hier » du Comité d'Histoire de Locmiquélic. J'essaierai cependant de rester clair en ce qui concerne mes propres recherches et la distinction entre mon travail personnel et celui que j'ai déjà communiqué au collectif de recherche et de synthèse du comité. Je m'exprime à titre individuel en utilisant la première personne du pluriel afin de faire apparaître mes contributions ou ma personnalité de Minahouët, et distinguer l'expression de mon hypothèse dont les arguments n'étaient pas totalement communiqués aux autres membres du Comité d'Histoire de Locmiquélic.*

Cet article suit le plan suivant :

1 - Originalité et reconnaissance de l'appellation? Territoire d'expansion. Un surnom qui perdure, une originalité ? Sommes nous certains de cette réputation de Minahouët. Oui c'est nous ! « *De quoi, de quoi, un minahouët dans mon canot ...* ».

2 - Le mot « *minahouët* » à partir de l'étymologie de « *minaoued* » désignant un outil de cordonnier ou de bourrelier. Peut-on affubler une collectivité de ce surnom à partir d'une acception paillardes de la métaphore ? Un individu, cela est vraisemblable, mais, pour une collectivité nous ne retenons pas l'hypothèse. Nous vous faisons découvrir « *Manawydan* » et observons la non fixation du surnom sur des habitants de communes ou de lieux aux toponymes bretons contenant « *minaoued* ». Nous retenons le critère de l'affectivité, contenue dans le mot « *minahouët* » et sa proximité sémantique avec le mot « *Kailh* » : mon petit chenapan, gredin, (partagée avec Daniel Carré, qui peut aussi se traduire ici et actuellement par « *co* » : terme aussi affectif).

Nous examinerons les dictionnaires les plus sérieux qui désignent différents outils de marins et d'ouvriers de la construction navale. Nous signalons la découverte lors des fouilles archéologiques de Marseille : un vrai « *minahouët* » mais s'il est désigné ainsi dans les dictionnaires techniques, à partir du début du XIX<sup>e</sup> siècle, s'appelait-il ainsi au début de notre ère?

3- Mais nous, sommes-nous les premiers à examiner cette originalité de l'appellation? D'autres ont cherché à lever le voile.

3-1 D'éminents érudits locaux se sont déjà penchés sur le sujet. Henri François Buffet, l'historien local le plus apte à nous assister, reconnaît, ailleurs, la présence de ce vocable. Très intéressante observation qui nous permet de dater l'expression, car elle s'est diffusée par les sardiniens à la vente à Concarneau, un lieu où le mot est déjà connu. Nous cherchons en Bretagne des lieux où le mot est connu : un manoir et un ruisseau. A-t-il été utilisé pour constituer des surnoms ?

3-2 Dans la discussion entre érudits, les questions temporelles apparaissent alors essentielles. Elles sont dépendantes de l'apparition du mot dans les dictionnaires de breton-français, puis de français. Dans ceux de marine, le mot désigne un outil, mais pas celui qui, pour nous est à l'origine et la cause supposée de l'appellation.

3-3 A la recherche du temps perdu. Discussion

Bien plus que l'ancienneté du mot, nous examinons d'abord les différentes utilisations de l'outil qu'il désigne, et ensuite les hypothèses du mécanisme de l'attribution à un groupe ou à une collectivité. Nous nous interrogeons pour chercher si l'attribution individuelle résulte de celle de l'appartenance à un groupe ou si le surnom reste celui d'une personne individualisée par le caractère de l'outil. Il est ensuite plus difficile d'établir la période, les conditions de l'attribution et de la permanence de ce surnom.

Pour aider à résoudre l'énigme de l'attribution, une enquête confirme aujourd'hui les conditions de la survivance de l'identité du Minahouët auprès de la population des communes proches voisines. Même si les résultats sont peu décisifs, certains témoignages sont intéressants.

Voici donc posés les éléments de nos interrogations : un sobriquet, identitaire, oui mais, depuis quand, et quelle persistance aujourd'hui ? La signification du mot est-elle un reflet de l'identité ? Nous examinons dans cet article toutes les hypothèses, avec pour objectif de cerner celles crédibles, afin d'éviter que d'autres plus fantaisistes puissent brouiller, avec le temps, même celle que nous défendons avec nos arguments.

## 1 Originalité et reconnaissance de l'appellation?

### 1-1 Qui est Minahouët? Un surnom collectif, individuel? Que désigne le mot Minahouët?

« De quoi, de quoi, un (des) Minahouët (s) dans mon canot déchiré mon... ». Bien des enfants de Locmiquélic et de notre âge pourraient discourir ainsi<sup>1</sup> :

« J'ai bien souvent entendu cette interpellation à Locmiquélic pendant les années de mon enfance dans cette commune entre 1950 et 1966. J'ignorais alors la signification du mot « minahouët », à quel territoire il était associé, mais n'identifiant que Locmiquélic comme lieu ou l'on pouvait être Minahouët puisque manifestement, c'était à moi que l'on s'adressait. Je me sentais alors traité de chenapan, un peu honteux d'avoir provoqué cette remarque de la part de mes parents. Le Minahouët me semblait avoir un sens humoristique, drôle, un peu sévère certes mais je n'y voyais aucun caractère de moquerie, plutôt câlin du type « Kaill » que l'on entendait aussi souvent : petit vaurien ».

Un bretonnant réputé du pays de Lorient, Daniel Carré, nous dit ceci : « Quand j'étais enfant, dans les années 50, on s'adressait facilement aux petits garçons dans le pays de Lorient (à Plouay plus précisément) en les traitant de Minahouëts (« Aïe ta, Minahouët ! »). Je ne sais pas quel en était le sens exact, mais cela ne s'employait jamais pour les petites filles, et devait, à mon avis, avoir à peu près la même valeur, affectueuse bien sûr, que « Kaill,

---

<sup>1</sup> Comité d'histoire de Locmiquélic, « C'était hier », Cahier N°5, décembre 2011

*kaillig* » : *petite canaille, petit chenapan, petit vaurien* » ».

A l'âge de raison, s'il en existe un, nous nous sommes intéressés à ce sujet, et nous n'avons pas hésité à apporter notre contribution aux membres du Comité d'histoire de Locmiquélic qui, inéluctablement allaient traiter de cette question. Nous étions donc Minahouët.

## **1-2 Une appellation liée à un territoire**

Nous constatons qu'aujourd'hui, ce surnom des habitants de Locmiquélic, qu'ils y soient récemment installés ou qu'ils y aient eu des ancêtres depuis une ou plusieurs générations est accepté par tous. En effet, l'énoncé du nom de la commune où nous demeurons, suffit pour entendre le nom de l'habitant, Minahouët ! Cette dénomination était même connue de Bernard Kouchner, ministre, en 1989. Le maire de Locmiquélic, Emmanuel Le Visage, s'autoproclamait Minahouët, devant nous-même dans son bureau, et dans la presse locale : « *je suis un pur Minahouët* » parce que natif du village de Locmiquélic. Un « *vrai Minahouët* » devait donc avoir vu le jour dans l'un des villages originels de l'actuelle commune.

Nous avons aussi connaissance, au pensionnat, dès l'accès en sixième, de l'expression « *Terre sainte* » qui nous semblait aussi qualifier un territoire plus large de communes, de ce côté Est de la rade. Mais nous, nous habitions près du lieu-dit Normandèze qui à vraisemblablement quelques rapports avec une très ancienne immigration<sup>2</sup>, pouvions-nous être Normand ?

Si on assiste aujourd'hui à une croissance de l'utilisation du terme, avant la dernière guerre mondiale (1939-1945), on trouve assez peu de témoignages oraux ou écrits le rappelant. Dans les années 1950, le mot, s'il était employé à Lorient, était peu prononcé dans les familles à Locmiquélic, sauf pour rappeler à l'ordre quelques enfants. Et pourtant, tous, nous savions être ainsi appelés par les habitants des communes voisines, et nous ne manquions pas de nous interpeller de cette façon, lorsque nous nous rencontrions à l'extérieur. Nous sommes aussi étonnés que des personnes non natives, mais qui ont séjourné ou résidé dans notre cité, revendiquent encore, cette appellation. Cette volonté d'assimilation à un groupe donné, revendiquée avec fierté, qui est, peut-être, l'expression d'un besoin de racines associé à des souvenirs heureux, révèle que le mot Minahouët ne posséderait alors aucun caractère péjoratif. Cette appellation identifie donc bien un groupe, ici la collectivité communale, au sein d'un autre plus étendu celui des habitants de la « *Terre sainte* ».

## **1-3 Une appellation qui authentifie un esprit de clan, mais aussi, peut être, des caractères individuels?**

Henri-François Buffet<sup>3</sup>, historien réputé, observateur attentif des mœurs et coutumes du pays de Port-Louis entre les deux guerres du XX<sup>e</sup> siècle, note que le surnom révèle un esprit de clan dès lors qu'il est collectif. Il illustre cet esprit par les injures plus ou moins souriantes échangées entre pêcheurs de l'île de Groix, surnommés « *les Grecs* »<sup>4</sup> et ceux du continent surnommés « *les Minaoued* »<sup>5</sup>. Il nous faut choisir l'orthographe que nous emploierons : « *Minahouët, minaoued, mineued* » ? Celle de H.F. Buffet<sup>6</sup> qui précise en bas-

---

<sup>2</sup> JEGOU (F.), Histoire de la Fondation de Lorient, Ed. Lesnard, Lorient 1870, p.58- 59

<sup>3</sup> BUFFET (H.F.), *En Bretagne morbihannaise*, LAFFITE REPRINT, Marseille, 1980,

<sup>4</sup> Parfois orthographié « Grecs » ou même « Grecques » comme les cafetières mais dont ils ne tiendraient pas leur surnom qui signifie qu'ils « parlent le breton de Groix »

<sup>5</sup> Ibid, p. 31

<sup>6</sup> Ibid, p.31

vannetais : « *minaoued* » (mais qui écrit « *mineued* ») est aussi celle actuelle des dictionnaires de breton-français : Andro Ar Maerser. Toujours actuelle, celle employée par D. Doujet<sup>7</sup> lorsqu'il transcrit Job Jaffré, qui curieusement écrit, après « *gouel ar besketerion* » (*fête des pêcheurs* en dialecte de Vannes, Gwenedeg), et « *Minahouët a zeleahe bout skrivet Minaoued* » (*Minahouët devrait être écrit Minaoued*), pense vraisemblablement à la communauté des pêcheurs ou à leurs navires. Mais, ces deux groupes de pêcheurs, dans le milieu maritime, n'étaient pas les seuls à être dotés d'un surnom collectif, les habitants du Sud Finistère étaient aussi dénommés les « *Ch'tous* ». Ces rémanences sont aujourd'hui remarquables.

Mais le mot « *minahouët* » peut-il aussi révéler un caractère individuel ? Si l'on se réfère à l'ouvrage de Michaël Madec<sup>8</sup>, il semble que pour l'individualisation des sobriquets, Locmiquélic, plus que les autres communes, a bénéficié de l'imagination de ses voisins et de celle de la paroisse ou commune originelle (Riantec) et ainsi de sa propre population. En effet, dans ce recueil, Locmiquélic détient le nombre le plus élevé des 111 surnoms relevés par l'auteur, soit 27, alors que Riantec atteint à peine 19 et Groix 12. Les gens de Locmiquélic aimaient donc à s'interpeller par leurs sobriquets, à s'identifier par leurs caractères savoureux et en général moqueurs et ceci jusqu'à une époque récente. Nous nous souvenons en effet d'un groupe de joyeux drilles, certains de nos amis, auto-appelés « *chichtraouech's*<sup>9</sup> » qui défrayaient la chronique dans les années soixante. Il est donc normal qu'en retour, ou en premier lieu, ils puissent recevoir collectivement un sobriquet, qui ne visait qu'à les identifier plus précisément dans cette collectivité communale.

Oui, les enfants de Locmiquélic sont sensibles à cet humour alerte, parfois un peu paillard et dérision, antidote garanti contre la morosité dans l'existence.

## **2 - Une appellation d'origine incertaine : à l'origine d'une dénomination collective**

Savoir que les habitants de Locmiquélic sont identifiés par le terme collectif de « *Minahouët* », nous incitait personnellement, et depuis bien longtemps, à aussi savoir pourquoi et depuis quand ? Nos recherches ont commencé dès la lecture des ouvrages de Buffet que nous citons.

Nous allons donc maintenant examiner les différents critères généralement utilisés pour caractériser un individu, en nous demandant, sans conclusion hâtive, s'ils ont pu, pour une raison ou pour une autre être à l'origine d'une dénomination collective.

L'hypothèse d'un individu ou d'un groupe d'individus originaire d'un lieu-dit « *Minahouët* » qui nous aurait laissé son sobriquet n'est cependant pas à négliger. Mais nommer, c'est aussi, souvent délimiter et créer. Selon la figure de style qui permet de nommer le contenu par le contenant, le nom du territoire devient le nom de la société. Locmiquélic, ses trois villages fondateurs d'une société ? Celle des Minahouëts ouvriers et pêcheurs solidaires. Mais restons dans l'individualisation du surnom « *Minahouët* ».

---

<sup>7</sup> JAFFRE (Job), *Etrezomp e brezhoneg*, Emgleo Bro An Oriant, 2008,

<sup>8</sup> MADEC (M.), *Ur lévrad lesanùeu a Vro Gwened*, Brud Nevez, Brest, 1987. Mickaël Madec est un Léonard, spécialiste du recueil (collecteur) des traditions orales qui a recueilli, chez nous aussi, quelques échantillons savoureux de sobriquets en breton, mais qui a publié de nombreux ouvrages et articles sur le sujet, en particulier pour le Léon.

<sup>9</sup> « éméchés » par un léger abus de consommation de cidre

## 2-1 Minahouët comme métaphore renvoyant à des qualités ou des défauts, ceux de l'alêne

Le sobriquet, nom attribué à une personne ou à une collectivité de personnes, utilise souvent la métaphore pour les qualifier. La métaphore est une figure de style qui utilise un terme à la place d'un autre pour ses qualités évocatrices. Dans les expressions en langue bretonne, elle permet de voir comment le peuple se représente les êtres et les choses au contact desquels il vit, ou qu'il connaît par tradition, ainsi que les qualités qu'il leur prête à tort ou à raison. La métaphore est vigoureuse, surtout lorsqu'elle exprime des qualificatifs péjoratifs ou des insultes.

Mais pour pouvoir traiter de l'individualisation, il est utile de faire ici l'historique du mot et d'évoquer l'étymologie du terme

Le dictionnaire de breton-français le plus récent, le plus complet, celui de Francis Favereau<sup>10</sup> précise :

Minaoued (noter la finale en d) : alêne, poinçon & verge (de verrat), (avec prononciations phonétiques diverses et des extraits du *Catholicon*<sup>11</sup> (avec expressions du mot en pays de Galles et Irlande), mais aussi, « *ur minaoued da galvizian koad* » (un minaoued pour le charpentier), « *minaoued ar c'hereour pe ar boureller* », (le minaoued du cordonnier ou du bourrelier), « *evel ur minaoued e barzh ur sac'h* », (comme un minahoued dans un sac, pour évoquer un panier percé), et localement en bas-vannetais : bateau de Riantec dit minahouët (sans h avec t final).

Pour ce qui concerne ce mot, il est exprimé par, *menawès* en Cornique (relatif aux Cornouailles, S-E de l'Angleterre), *Meana* en gaélique irlandais, *Mynawyd* en Gallois. *Manawyd*, (proche de cette traduction à la voyelle près) apparaît dans le nom d'un des héros du Mabinogion, conte bardique gallois XIII<sup>e</sup>, XIV<sup>e</sup> siècle, traduction de Joseph Loth<sup>12</sup>), *Manawyddan*, artisan, habile dans les différents métiers, est l'un des cordonniers-orfèvres de l'Île de Bretagne, (c'est par la proximité du métier du héros et de l'outil que nous faisons le rapprochement). *Manawydan Faab Lyr*, égale le dieu polytechnicien (*samildanach*) Lug, forgeron, charpentier, maçon et matelot, « *je peux accomplir tous les travaux de physique* », comme le Lug domestique de saint Majan relevé dans la vitæ de saint Hervé<sup>13</sup>. Lug et Huccan sont charpentiers, forgerons et échansons. Nous le verrons, leur habileté se matérialise dans la dénomination galloise du charpentier.

Voici donc, déjà dans cette définition trois acceptions du mot d'origine celte :

- outil, l'alêne du cordonnier ou du bourrelier, originelle,
- avec une version métaphorique, d'un siècle au plus, la verge de verrat,
- outil pour le charpentier ou menuisier, (et un type de navire qui nous le verrons n'apparaît dans les dictionnaires qu'au début du XIX<sup>e</sup> siècle).

C'est à partir de cela qu'il nous faut résoudre l'énigme de l'attribution de ce mot « Minaoued » à une collectivité, celle des habitants de Locmiquélic, en admettant la variante orthographique « *Minahouët* », avec h et finale en t, qui est celle du mot connu pour désigner des habitants de Locmiquélic. Martial Ménard<sup>14</sup> confirme que le mot « *minahoued* » est présent dans toutes les autres langues celtiques. Il a inventorié les expressions bretonnes où apparaît le terme « *minaoued* ». Exprimées en breton du Finistère (KLT : Kerné, Léon, Tréger), elles désignent toutes l'outil : l'alêne ou poinçon et permettent de présenter de manière particulièrement imagée bon nombre de traits de caractère, qu'ils soient physiques ou moraux.

<sup>10</sup> FAVEREAU (F.), Dictionnaire du Breton contemporain bilingue, SkolVreizh, Morlaix, 1997

<sup>11</sup> JEHAN de LAGADEUC, *Catholicon* ..., Calvez (1464-1499), premier dictionnaire de breton

<sup>12</sup> LOTH (J.), *Les Mabinogion, contes bardiques*, Les presses d'aujourd'hui, Paris, 1979

<sup>13</sup> MERDRIGNAC (B.), *La vie des saints bretons durant le haut Moyen -Âge*,

<sup>14</sup> MENARD (M.), *A la petite école du Breton, « minaoued »*, OUEST-France, 4 novembre 2007

Le terme permettait en effet d'évoquer un individu d'après l'apparence d'un organe, ou selon une expression physique ou morale de cet individu:

- « *Fri minaoued* » : « nez en forme d'alènes » : nez long, fin et pointu. Selon sa manière d'être (curieux, timide, déçu, faux calme) .

- « *Beg minaoued* » : « bouche d'alène » : femme curieuse et commère.

- « *Bezañ ken pofhag ur minaoued en ur sac'h* » : être aussi timide qu'une alène dans son sac.

- « *Ober ur fri minaoued* » : « faire un nez en forme d'alène » : arborer un air très déçu, qui correspond au français faire un long nez, une longue figure, faire mauvaise figure.

- « *Bezañ sioul evel ur sac'had minaoedoù* » : « être calme comme un sac d'alènes » : personne dont il vaut mieux se méfier, qui d'apparence est calme mais qui ne l'est pas.

Nous rappelons qu'au sens figuré et trivial le poinçon désigne le sexe masculin et parfois plus précisément, l'organe sexuel du verrat. Il n'en faut pas plus pour que surgissent des expressions dont le sens ne vous échappe pas :

- « *Hir eo beg ho minaoued* » : «le bout de votre alène est long».

- « *Lemmañ e vinaoued* » : «aiguiser son alène» : la signification est flagrante ... et fut employée au sujet d'un homme qui avait ses habitudes dans une maison publique de Morlaix avant guerre.

Cette version existerait, selon D. Carré<sup>15</sup>, dans un lexique breton spécialisé dans le langage trivial et relatif au sexe. Le minahouët y est défini comme alène, pénis, définition illustrée par l'expression relative à la « maison close » de Morlaix que nous venons d'évoquer, citée par Martial Ménéard.

Pour l'étymologie nous explorons celle de F. Favreau: « *min* » minois, et le sens verbal « *avoir mine* » contenu dans *minañ*, et peut-être pour « *houët* » celle de « *koad, koet* », avec la mutation en *c'h*. Ce qui signifierait un minois, « un air », du ou des bois. On n'est pas loin dans ce cas de « *pen kaled* » (tête dure, tête de Breton, obstiné). Nos anciens, imaginatifs et quelque peu malicieux, racontaient que le mot viendrait de « *menah* » en vannetais (prononcé « minar ») signifiant « moine », associé à « koed » : « bois », termes à partir desquels on pouvait concevoir : « *menah koed* » : « le moine en ou du bois ». Les moines de l'île Saint-Michel toute proche du village, seraient-ils venus sur la terre ferme rendre visite aux femmes, lorsque leurs maris étaient en mer, visite régulière, peu pastorale, aux pécheresses du lieu ? Pour conforter le sens d'« avoir l'air de », dans les expressions précédentes, « ressembler entièrement au « minaoued » » apparaîtrait au deuxième degré dans un néologisme « minminaoued » que l'on ne rencontre pas. Ces considérations nous conduisent à penser que l'on est Minahouët, mais que l'individu ne ressemble pas à un « minaoued ». Quant aux particularités des organes, le nez, la verge, les doigts ils peuvent justifier la qualification d'une personne à partir de la forme du « minaoued ».

Il faut avouer qu'à cette étape de nos recherches, nous ne voyons pas bien quelles « qualités » ou quels « travers » peuvent ou pouvaient caractériser collectivement nos ancêtres. A l'examen de ces expressions, aucune ne renvoie à la réputation que nous prêtaient nos voisins dans un passé récent. Nous étions semble-t-il vus soit comme des opportunistes un peu « radins », des « gagne-petit » plutôt que des paniers percés (ou des sacs percés par les alènes). Les ouvriers des arsenaux plus favorisés, avaient eux, une réputation de débrouillardise, voire de faire « *feux de tout bois* », héritée sans doute de l'habitude des anciens charpentiers et calfats employés par la Compagnie des Indes de « sortir du copeau de bois de constructions » de l'Enclos du port, mais les marins de leurs parentèles pouvaient les égaler dans cette réputation.

---

<sup>15</sup> CARRE (D.) Auteur d'une Maîtrise en Breton sur Dihunam (1905-1914), dir. Per Denez, Rennes 2, 1984. Il est la référence de F. Favreau pour le breton vannetais, J. Rio l'est pour le parler de l'Arvor

L'ancienneté du vocable, avec le sens d'alêne, oblige donc à regarder encore plus particulièrement les « qualités » que ce mot peut transférer à l'individu qui le reçoit. La finesse de la pointe de l'outil et sa capacité de perforation permet la performance technique, qui se trouve par analogie physique transportée à celle d'un animal familier par excellence chez les Bretons, le verrat, le mâle de la truie, dont on connaît la capacité de reproduction. Mais est-ce cette qualité, ou celle de la finesse et de la débrouillardise de l'individu ou de la collectivité qui transparaissent?... L'attribution à un individu serait, sans trop nous avancer, issue des caractères de l'outil alêne. Aussi nous devons de le signaler, puisque H.F. Buffet relate l'existence de l'attribution du surnom « Minahouët » à un personnage au XIV<sup>e</sup> siècle, un habitant de Kerbel. L'appellation « Minaoued » du meunier Alain Le Goff, découverte dans les archives de cette période, peut conduire à penser que cet emploi du mot, pour désigner un perçoir, ait pu caractériser un « gars de Locmiquélic ». Plutôt qu'un caractère de moquerie ou finesse de son visage (« mine » de rien nous en faisons des suppositions !), l'appellation de Le Goff pourrait-être aussi due à l'exercice d'un autre métier. Peut-être était-il bourrelier ou cordonnier avant de devenir meunier? Les villages à moins d'un kilomètre de la mer, peuplés d'agriculteurs avaient aussi besoin d'un bourrelier. Lui, il aurait pu aussi utiliser une alêne, aussi outil d'un voilier pour réparer ou ganser les voiles du moulin, ou pour un autre besoin? Peut-être naviguait-il aussi?

Qualifier un individu par tous les vices « de forme » de l'alêne est plus que probable, mais il nous semble peu plausible que cet outil ait aussi servi à l'appellation d'une collectivité, nous verrons pourquoi dans quelques instants. Hasard, moquerie ou dérision sur la moralité, ou simplement caractère social (d'une collectivité à définir) basé sur l'utilisation de cet outil, cela reste une question.

La restriction de l'attribution, et du sens de ce surnom aux seuls habitants de Locmiquélic, est pour ceux, qui y résident actuellement, ou ceux qui sont attachés à son identité, très importante car une collectivité requiert comme distinction un caractère commun de pratique: noter par exemple (Pen sardin pour Riantec, Pen carot ou Kacous, ou Kousined pour Plouhinec, etc.). Mais cela peut être contesté. Il semble que par comparaison, ce surnom demeure particulièrement vivace et revendiqué avec fierté à Locmiquélic (comme à Groix). Cette fierté exclut un surnom issu d'un caractère contenant des soupçons d'immoralité. Car s'il en contient, il ne perdure pas dans la collectivité, même s'il est prononcé ailleurs, par des concurrents. Pour un surnom collectif cette acception triviale n'a donc, selon notre réflexion, aucune vraisemblance.

Ces considérations nous conduisent à lui préférer et à retenir, une acception plus douce, qui contribue à répandre le sobriquet : « *De quoi, de quoi, un minahouët dans mon canot* » que nous avons entendue depuis notre tendre enfance, nous alors de Locmiquélic, et dont les Lorientais âgés ont pris connaissance par leurs camarades de lycée ou de travail, à l'arsenal, ou au port, ou par des membres des équipages des bateaux du port de pêche. Ces derniers, de Riantec ou de Locmiquélic, ont certainement contribué à étendre cette connaissance au moins jusqu'aux ports de Bretagne-Sud.

C'est donc à partir de ces premiers recueils qu'il nous faut à priori essayer de résoudre l'énigme de l'attribution de ce mot *minaouhed* à une collectivité, celle des habitants de Locmiquélic, en admettant la variante orthographique « minahouët », avec h et finale en t, qui est celle du mot connu pour désigner des habitants de Locmiquélic. Nous nous obstinons dans cette recherche que n'ont pas voulu poursuivre les membres du Comité d'histoire de Locmiquélic, qui a bien voulu retenir dans le N°5 de sa revue, une bonne part des préliminaires à cette recherche, que nous leur avons fournis.

Cette collectivité n'apparaît pour nous qu'en deux circonstances entre 1700 et 1750 à l'apogée de la Compagnie des Indes, lorsque certains de ses ouvriers de la construction navale s'agglomèrent sur les rives est de la rade, ou, plus tard, vers la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, pendant les

prémices de la création de la paroisse, puis commune de Locmiquélic, détachée de Riantec.

Si nous n'osons pas prétendre ici traiter du mécanisme de l'attribution à un individu, qui serait sans trop s'avancer, issue des caractères de l'outil alêne, ou même de celui d'un des autres outils que nous verrons plus loin, nous prétendons posséder la compétence d'ingénieur en constructions navales et la connaissance des métiers et des outils de cet art depuis le XVIII<sup>e</sup> siècle jusqu'à nos jours. Mais, si traiter de l'individualisation est un problème trop complexe de psychologie qui dépasse notre compétence, nous pouvons apporter toutefois ci-après quelques éclaircissements et arguments sur l'appellation des outils des spécialités ouvrières. L'un de ceux-ci porte aussi le nom de « *minahouët* », connu depuis le début du XIX<sup>e</sup> siècle : l'outil à fourrer les petits cordages, existant vraisemblablement depuis l'aube de la navigation à la voile. Mais, pour ce qui est de l'attribution d'un outil à un ouvrier, l'expression « *ur minahouët da galvizian koed* » peut receler un argument intéressant pour nous déterminer à l'issue de nos recherches.

## 2-2 Le minahouët un outil de charpentier ?

Un *minahouët* n'a jamais pu servir aux charpentiers pour trancher le bois. Aucun des outils identifiés désignés par « *minahouët* » ne tranche le bois, sauf éventuellement les outils du calfat : bec de corbin ou pataras (nous verrons ces outils plus loin). Cette expression figure dans le dictionnaire de Favreau, comme par hasard, près de celle « *drougvezet g' minaouer* (embrouillé par le fabricant de minahouët) ». Eh oui, une belle embrouille aussi que celle qui suit, nous le verrons tout à l'heure. Revenons donc à Manawydan : habile en tous les métiers, ingénieux, en Gallois « *celfydd* »<sup>16</sup> (prononcer *kelvith*, avec en finale le *th* anglais). Or, ce mot est celui que les bretons prononcent *Kalvez* (*charpentier*), issu du vieux breton « *celmed* » prononcé de cette même façon. *kalvez* donne *kalvezel*, technique, artificiel, en breton moderne (en Gallois *celfydydol*). L'outil de ce charpentier dans l'expression relevée dans le Trégor pourrait donc être celui d'un charpentier-calfat. Au XII<sup>e</sup> siècle, *Manawydan* en connaissait l'usage, l'outil de cet habile artisan pouvait-il aussi s'appeler « *Mynawyd* »? Était-il aussi calfat? Il n'y a pas de traces dans le conte de ses aptitudes de navigateur. Cela peut donner matière à réflexion, car calfat est issu de l'italien *calfato*, lui même issu du byzantin *Kalaphatês* d'origine arabe. Avec un peu d'esprit de suite, on pourrait aussi rechercher une origine arabe pour ce minahouët, outil du calfat par Byzance et Venise? Mais alors il faut attribuer à l'Asie Mineure, une primauté dans la construction des navires à bordés jointifs, charpente première (et imaginer bordé premier comme technique septentrionale).

Notons simplement que *Manawyd* n'est pas employé dans les contes gallois pour nommer un marin ou un calfat, alors que les saints irlandais et gallois sont des navigateurs (mais ils naviguaient sur des navires de bordés de peaux, les *currachs*). L'orientation vers un sens originel d'un autre outil se renforce donc encore avec *Manawydan*. Car dans les dictionnaires en langue bretonne, comme nous l'avons rappelé, le mot breton apparaît au titre de recherches bibliographiques que nous entreprenons que c'est le sobriquet, le surnom, en breton, « *al lesanù* », « *Minahouët* », qui nous est attribué, à partir du mot breton désignant un outil « l'alêne », ou d'une qualité de celui-ci qui peut aussi insinuer un vice. Cet outil est parfois désigné par le mot « marprime », dans quelques ports, les voiliers donnent ce nom à une sorte de poinçon, pour percer les trous (sic)...à réunir la ralingue<sup>17</sup>. Ce mot « *minaoued* » désigne un outil très répandu dans des métiers qui l'utilisaient jusqu'à la guerre (1939-1945). Aucune activité agricole ne pouvait se concevoir sans cheval de trait, et l'usage du cuir pour le harnachement était obligatoire. Percer cette matière, mais aussi une toile grossière et résistante rendait ces outils indispensables dans la vie des villages. Mais le mot existe-t-il pour désigner un village ou un lieu-dit?

<sup>16</sup> DESHAYES (A.), Dictionnaire étymologique du breton, Chasse-Marée, 2003

<sup>17</sup> WILLAUMEZ, Dictionnaire de marine (1820-1831), Le Chasse-Marée, Ar Men, p.387.

## **2-3 Toponymes - L'attribution du mot en toponymie expliquerait sa possible application à l'individu ou à la collectivité**

Si l'un des villages ou hameaux de Locmiquélic avait inclus, dans son nom, les caractères du mot « *minahouët* », les habitants de ce site seraient impliqués comme à l'origine du surnom. Mais il n'en est rien. Nous ne trouvons pas ici de lieu incluant ce nom. Il n'y en a pas non plus dans les localités voisines de Locmiquélic, sur cette rive Est, ou de l'autre côté de la rade. En élargissant le champ de recherches, deux lieux sont désignés par le mot et un par une de ses variantes : à Trégunc, au Huelgoat et à Plouézec. Ils sont cités dans le dictionnaire des noms de lieux rédigé par Albert Deshayes. Il ne peut en exister d'autres, du moins dans les départements couverts par les relevés de l'INSEE<sup>18</sup> (Morbihan, Ille et Vilaine et Côte d'Armor).

### **Kerminaouët en Trégunc (Finistère)**

Un pont sur le territoire de la ville de Trégunc, à proximité de Concarneau, figure sur les cartes routières sous la dénomination de *pont Minaouët*. Celui-ci enjambe le ruisseau du même nom. L'eau du ruisseau entraînait un moulin. Le village, *Kerminaouët*, est situé un peu plus au sud. Il existe aussi un manoir<sup>19</sup> appelé encore aujourd'hui « *Minaouët* » en direction de Pont Aven à la limite de Névez. Ce ruisseau et l'anse *Minaouët* dans laquelle il se jette (qui porte également le nom de) font la délimitation naturelle entre Trégunc et Concarneau.

Ici aussi on entend dire : « *des minahouëts dans mon canot !* ». Ceci n'est pas étonnant, puisque les pêcheurs du Guilvinec les connaissaient les Minahouëts, ces pêcheurs du quartier de Lorient, mais l'origine de cette locution reste aujourd'hui pour eux aussi une énigme. Le nom de ce ruisseau a été donné à un prototype de petit bateau voile-aviron. Un lotissement, village reconstitué à Arzon, dans la presqu'île de Rhuys, près du port du Crouesty ou ce type de bateau est présent, a attribué à une de ses ruelles, l'appellation « *passage du Minahouët* ».

### **Kervinaouët en Huelgoat (Finistère)**

Nous voici maintenant en Centre Bretagne. La différence orthographique est due à la mutation bretonne du m en v que l'on effectue habituellement après l'article. On se demande cependant pourquoi cette mutation, d'ordinaire spontanée, se fait au Huelgoat et pas à Trégunc.

### **Kerminalouët en Plouézec (Côtes-d'Armor)**

Une orthographe encore différente, donc avec des soupçons d'origine étymologique différente.

Le village de *Kerminalouët*, peut-être « le village des pierres grises », se trouve à proximité de la pointe de *Minard*.

Concluons de ce rapide examen, les lieux évoqués paraissent pour le moins humides et les pierres glissantes. Notons également que les habitants des villages précités ne portent pas de surnoms constitués d'un mot comprenant le mot « minahouët ». Mais les ruisseaux qui y coulent portaient certainement des moulins, et on connaît la réputation des meuniers ! Si les ruisseaux permettent la présence de moulins, il y avait aussi des moulins à vent sur des éminences à Locmiquélic. L'affûtage des alènes sur les meules pourrait-il expliquer le nom de ces lieux ? L'existence de surnom collectif dans un des lieux où nous retrouvons le mot « minahouët » dans le toponyme, en particulier à Trégunc, renforcerait l'idée d'une attribution d'un caractère paillard que contient l'alêne. Car la malice des habitants aurait pu s'exercer là aussi.

---

18 INSEE, Nomenclature des hameaux, écarts lieux dits du Morbihan, Institut national de la statistique et des études économiques, Direction régionale Rennes, Rennes, 1962, de l'Ille et Vilaine (1953) et des Côtes du Nord (1962)

<sup>19</sup> Ce manoir est qualifié « noble » en 1655

Il semble donc qu'en Bretagne, l'origine géographique de ce sobriquet est maintenant établie à Locmiquélic. Et, bien que ceux des localités voisines aient reçu, eux aussi autrefois, d'autres surnoms collectifs, l'impact et leur permanence sur leur population n'est pas, sauf à Groix, aussi prononcé. Les habitants de la commune possèdent l'exclusivité de ce surnom collectif. Depuis, cette appellation génère des exotismes collectifs qui révèlent une vraie collectivité!

## 2-4 Des exotismes collectifs à Locmiquélic, et une affirmation intéressante

L'exotisme du sujet ne manque pas de faire naître des dérives actuelles à Locmiquélic. La première fête de la commune naissante en 1912 voit l'organisation une compétition de course sur vase en sabot minahouët pour les pécheresses à pied. D'autres objets sont aujourd'hui encore aussi qualifiés de minahouët : après les sabots, un type de bateau qui a prélué un nom de rue à Arzon qui porte le nom de notre sobriquet, qui ont une réelle explication, la coiffe minahouët et d'autres peut-être ? Quant à Monsieur Debauve, membre de la Société Polymathique du Morbihan en 1948, il nous rapporte dans le bulletin de cette société savante qu'à cette époque, « à Colpo, le terme minahouit [était] employé pour désigner un instrument pointu, et aussi pour désigner un « lourdaud » », autrement dit quelqu'un de « pas très fin », l'antithèse même de la métaphore ! Mais elle aurait le mérite de concilier une explication ayant pour origine un outil, et celle de la dérision d'un individu, qui nous l'avons vu est particulièrement pratiquée à Locmiquélic.

Pour conclure sur cette partie, il reste au lecteur à considérer la valeur, que l'auteur rejette de l'aspect paillard du terme, métaphore associée à un outil couramment utilisé dans le pays, pour surnommer une collectivité, qu'on ne peut guère écarter malgré sa conviction qu'un tel surnom n'aurait pas perduré. Mais cette collectivité de marins, d'ouvriers de l'arsenal, d'artisans et de commerçants et de paysans devrait-elle son appellation à d'autres outils puisque le mot « minahouët » apparaît dans des dictionnaires à partir du XVIII<sup>e</sup> siècle. Examinons donc ces apparitions du mot « *mina(h)oue(d)t* ».

## 3 – Le minahouët pour désigner différents outils

### 3-1 Après les anciens dictionnaires bretons et français, l'Encyclopédie (1785), puis ceux de Marine (1820 env.), les dictionnaires de français

Dictionnaire & Année du dictionnaire	Titre du dictionnaire, lexique ou encyclopédie	Editeur	Orthographe & Finale du mot, Année	Définition simplifiée
Jehan de Lagadeuc	Catholicon ... (1464-1499)	Calvez	Ménauet 1499	Alêne, poinçon
De la Furetière (Messire) ~1690	Universel « Tous les mots de Français, tant vieux que moderne »	Arnout Renier	<b>Inexistant</b>	<b>Inexistant</b>
De Châlon (P.) 1723			Minaouet (pl : dou)	Alêne, poinçon et ? mine (grimace) 121-31
<b>dit de d'Alembert</b> 1781. voir ed. 1781 et références Rossiau, 1773 Romme 1792	Méthodique	Panckoucke (Rédaction Duhamel Du Monceau)	Minaouet <b>2</b> & <b>Pas 3, mailloche à fourrer</b> appelée <b>mailloche ou maillet, pas minahouët</b>	<b>2 machine... frappé</b> sur les haubans qu'il faut roidir <b>pas 3, mailloche</b> et différents maillets <b>Pas plus 4</b> : Pataras et divers fers de calfats

Willaumez 1820-1831			Minahouët p.397	1- petit morceau de planche & 2 machine...
Pâris & Bonnefoux 1848			« Faites sonner le Minahouët », Burton ; Heaver	1- planche étroite... & 2 petit appareil ...
Bourde de Villehuet 1820-1848				maillet et mailloche?
Jal revision 1848				Id. Bonnefoux et Pâris 1820
Salmon (F.) 1897	De l'Ancien Français	Bonnard & Salmon	Inexistant	Inexistant
Deshayes	Étym. Du Breton	Chasse-Marée	Menauet 1499	alène

En examinant le tableau ci-dessus, force est de constater qu'aucun outil autre que l'alène n'apparaît avant la désignation dans l'Encyclopédie du premier minahouët que nous désignons 2 dans le tableau. La définition est ici reproduite :

**MINAHOUE**T ou *minaouet*, f. m. c'est une machine composée de cordage à deux branches, au point de l'union desquelles se trouve un fouet, & au bout de chaque branche une boucle faite par une épissure du même cordage sur lui-même ; on passe dans ces boucles un bois rond coché aux deux bouts ; cette machine sert à tenir les haubans de hune, & particulièrement ceux de perroquet. On frappe le *minaouet* sur le hauban qu'il faut roidir en le fouettant dessus ; ensuite on tourne la ride du hauban sur la traverse, & on la fixe avec un autre bois qui sert de levier, pour faire tourner la traverse, sur laquelle s'enveloppe la ride, comme le cordage sur le virvau : au moyen de quoi on roidir le hauban avec la plus grande facilité, & autant qu'on le veut.

Cet outil est, sans un croquis et sans connaissance particulière, difficile à concevoir. Il est d'un usage bien précis. Selon le dictionnaire de Willaumez (1820) : *Mina(h)ouët* : C'est encore un petit appareil frappé sur les drisses des haubans de hune d'un petit navire et qui aide à les roidir.

Autre *minahouët*, la mailloche à fourrer est l'outil qui est repéré par le chiffre 3 dans le tableau au regard de l'Encyclopédie. Elle est de manière certaine utilisée par le manoeuvrier-gréeur du « détail » d'atelier appelé garniture dans les arsenaux dès le XVII<sup>e</sup> siècle encore appelé ainsi sous le premier Empire. Cet outil sert à envelopper un gros cordage

à l'aide d'un autre plus fin roulé autour du premier pour le protéger de l'usure<sup>20</sup>. Mais à l'examen de sa définition nait une confusion. Le mot maillet pouvait être utilisé pour désigner la mailloche à fourrer. Les extraits suivants de l'Encyclopédie<sup>21</sup> illustrent cette diversité d'appellation : maillet, mailloche, et authentifient la naissance d'une confusion à partir de la mailloche à fourrer.

### 3-2 Mailloche ou maillet, on s'y perdrait. Ambiguïté du mot, le maillet du calfat

Mais heureusement comme les cordages à fourrer ont différents diamètres, il existe une mailloche pour fourrer chaque diamètre.

Pas plus que la mailloche, le maillet n'est appelé minahouët pour la désignation de cet outil par la Compagnie des Indes (on ne trouve nulle trace de l'appellation dans les archives des rechanges ou outils des maîtres calfats ou charpentiers).

- **Maillet** : c'est un outil de calfat, et de décrire. Il est emmanché court, sa masse est longue, plus grosse au milieu qu'aux extrémités... cerclées d'un petit cercle de fer ... pour éviter... frappe sur les clavets (fers). On fait une mortaise à jours sur la masse des deux cotés de l'emmanchure ...

<p><b>MAILLET</b> C'est une espèce de marteau de bois à deux têtes qui sert aux charpentiers pour frapper sur un ciseau ou une gouge. Sa longueur est d'environ 8 pouces, sa largeur de 5 pouces et son épaisseur de 3 pouces ½. Il est travaillé à huit pans et son manche qui est aussi de bois a environ 1 pied de longueur hors du maillet et lignes de diamètre. Ce maillet est en bois d'yeuse, de frêne ou de chêne.</p>
<p><b>GROS MAILLET</b> Terme peu usité qui signifie masse de bois (v. Masse de bois)</p>
<p><b>MAILLET DE CALFAT</b> C'est un maillet plus long et plus menu que le maillet de charpentier et qui sert aux calfats pour frapper sur leurs fers. Ce maillet a environ 15 pouces de long et 2 pouces ½ de grosseur, ses deux bouts sont reliés de cercles de fer et son manche a environ 15 pouces de diamètre. Il y a dans le maillet de calfat deux ouvertures en long, nommées narines ou mortaises, et qui ne sont d'aucune utilité</p>
<p><b>MAILLETAGE</b> C'est un revêtement de clous qu'on fait à la carène de la plupart des vaisseaux qui font le voyage des Indes pour empêcher que les vers ne piquent le franc-bord. Les clous dont on se sert pour faire ce mailletage ont la tête large et on les met si près que leurs têtes se touchent en sorte -bord ne paraît point</p>
<p><b>MAILLETER UN VAISSEAU</b> C'est le doubler avec des clous (v. l'article précédent)</p>
<p><b>MAILLETE</b> Vaisseau mailleté, c'est un vaisseau dont la carène est doublée avec des clous dont les têtes se touchent</p>

*D'après Blaise Ollivier, Traité de construction, 1736*

<sup>20</sup> Pour fourrer un gros cordage, il peut être nécessaire d'unifier sa surface à l'aide d'un bitord (congréage), obtenu par torsade de deux ou trois fils de caret, élément de base pour la constitution des cordages, puis de l'entourer de tissus ou de peaux (limandage).

<sup>21</sup> Encyclopédie méthodique, Marine, tome second, Panckoucke, Paris, 1786, p.658

Les deux outils possèdent un manche, mais leur « masse » est très différente Il existe plusieurs mailloches selon le diamètre du cordage à garnir alors qu'il n'existe qu'un modèle de maillet pour le calfat. Cela est évident pour le professionnel, c'est moins évident pour le passant curieux qui voit un ouvrier utilisant ou portant cet outil. Décrivons le maillet du calfat. Il n'est que de relire la définition de Blaise Ollivier un constructeur de vaisseaux du roi qui écrit dans son traité de construction en 1736 (voir le tableau ci-dessous) et qui ne soupçonne pas l'utilité de deux orifices traversant la masse appelées par lui « narines ». Et pour cause, lui, il construit, il ne radoube pas, tâche que l'on destine aux constructeurs, une sous-classe, qualifiée d'aide, pour ces « seigneurs » ingénieurs-constructeurs brevetés par le roi. Nous verrons dans quelques instants, l'importance de ces nuances.

**Mailloche** : C'est une espèce de marteau de bois gros & court dont les charpentiers se servent pour frapper sur leurs ciseaux... Le manche de la mailloche est court, c'est le maillet du charpentier ou du menuisier

Mailloche à *fourrer* ou à *garnir* : **maillet** à fourrer. Voyez, **Maillet**.



Maillet de calfat - Sert-il à « sonner » ? Non il assourdit seulement le calfat à la construction du navire. *Photo L. Le Ruyet*

**Maillet :**

- C'est un outil de calfat, il est emmanché court, sa masse est longue et étroite... On fait une mortaise à jour sur sa masse des deux cotés de l'emmanchure...

- Il y a aussi le **maillet** à épisser qui sert aux matelots qui travaillent à la garniture des vaisseaux à chasser les épissoires, pour les ouvrir...

- Il y a encore le **maillet** de charpentier...

- enfin, il y a le **maillet** à fourrure... suivi de la description du mode d'utilisation

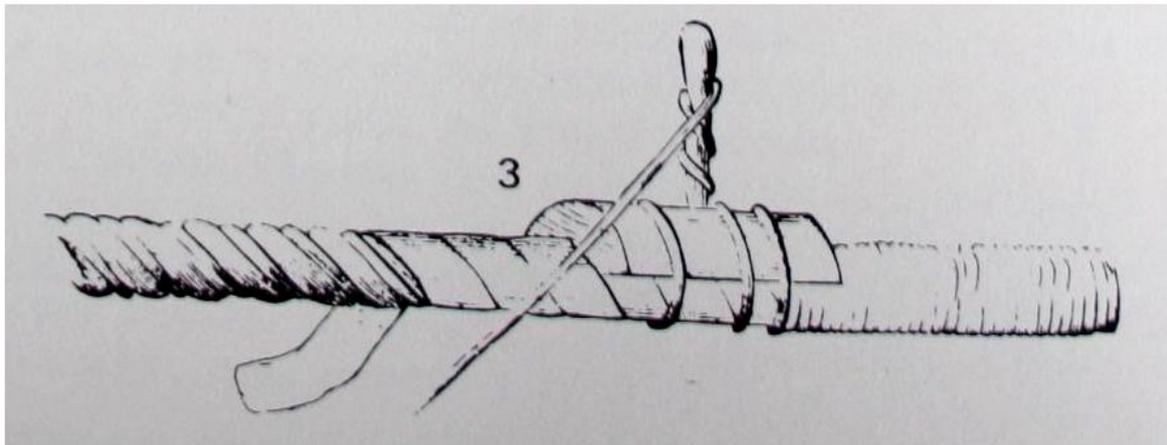
- **le maillet du calfat l'est également**

Mais celle-ci perdure depuis la définition de Rossiau : in Rossiau 1773 – **Maillet** ou **mailloche** à fourrer : espèce de gros morceau de bois gros et court dont les charpentiers se servent pour frapper sur leurs ciseaux... mortaises et tenons et ouvrages de cette espèce.

Elle survit avec Bourde de Villehuet : 1820, loc. à fourrer à garnir, synonyme, **maillet** à fourrer, 1786, Encyclopédie, cf maillet, 1,3-1773: on s'en sert pour garnir les manœuvres de bitord, ligne ou fil de caret, et perdure avec la révision (1848) de Jal qui persiste à entretenir l'ambiguïté de l'appellation.

In Jal : Gros **maillet** dont la masse contient une cannelure ... pour loger le cordage. On la nomme **Mailloche** à fourrer.

Le cliché suivant<sup>22</sup> explicite le travail de fourrage avec la mailloche.



**Fourrer: pour un filin, c'est le garnir d'un enrobage serré de fil, par exemple du bitord. Avant de fourrer, il est d'usage de congréer et de limander. On fourre en particulier les épissures des cosses pour les protéger de l'oxydation, ainsi que les parties des filins susceptibles d'être détériorées par le ragage des manoeuvres**

C'est cette confusion qui persiste aujourd'hui dans l'expression du dictionnaire de Favreau, le minahouët du charpentier pour travailler le bois, que nous avons relevé précédemment. Il s'agit bien d'un véritable maillet, celui dont se sert le menuisier pour frapper sur les ciseaux pour entailler le bois. Voyons ces définitions dans le document qui suit extrait des pages de l'Encyclopédie.

<sup>22</sup> RANDIER (J.), Grands voiliers français, 1880-1930, p.112

Ce document recense la variété des maillets (mailloches), on peut le constater, nombreux et spécialisés

**MAILLET**, f. m., c'est un outil de calfat *x* (*fig. 180*); il est emmanché court; sa masse est longue & étroite, plus grosse au milieu qu'aux extrémités, qui sont cerclées d'un petit cercle de fer, afin qu'il ne se fende pas en frappant sur les clavets ou fers à calfats; on fait une mortaise à jour sur la masse, des deux côtés de l'emmanchure. Il y a aussi le *maillet* à épisser *y*, qui sert aux matelots qui travaillent à la garniture des vaisseaux, à chasser les épissoirs entre les tourons des cordages, pour les ouvrir lorsqu'on les épisse ensemble, voyez ÉPISSE. Il y a encore le *maillet* du charpentier *z*. Enfin il y a le *maillet* à fourrure (*fig. 135 & 995*); ce *maillet* sert aux matelots, qui travaillent à la garniture des vaisseaux, à fourrer les manœuvres, voyez ce mot, ou faire l'entourage de bitord, &c. d'une manière plus expéditive. L'opération consiste à embrasser le cordage qu'on veut fourrer, dans la canelure pratiquée au *maillet*, du côté de son cylindre opposé au manche; ensuite le bitord, étant fixé sur le cordage, &c. on lui fait faire deux ou trois tours sur le *maillet* & sur le cordage; &, tournant le *maillet* par le manche autour de la corde, à chaque révolution il laisse sur elle un tour de bitord, & en reprend un autre tour, moyennant qu'un garçon tient le paquet de bitord ferme, & file insensiblement en tournant toujours le paquet autour du cordage & du *maillet*, pour lui fournir un tour nouveau, à mesure qu'il en passe un sur la corde; en avançant successivement le *maillet* sur le cordage qu'il faut fourrer, on le garnit d'un bout à l'autre en telle longueur qu'on veut: cela se fait beaucoup plus vite, & les tours sont bien plus serrés qu'ils ne le seroient à la main.

**MAILLOCHE**, f. f. c'est une espèce de marteau de bois, gros & court, dont les charpentiers se servent pour frapper sur leurs ciseaux, lorsqu'ils veulent faire des mortaises de tenons, ou ouvrages de cette espèce. Le manche de la *mailloche* est court; c'est le *maillet z* (*fig. 180*) du charpentier ou du menuisier.

Un autre outil permet de faire le même travail que la mailloche à fourrer mais sur les petits cordages. En effet, la description de l'action de la mailloche à fourrer permet de comprendre que ce travail peut être effectué avec un outil plus simple pour fourrer les petits cordages, l'outil est alors réduit à une « planche » fine. Toujours selon Willaumez, l'outil, - identifié par le chiffre 1 dans le tableau précédent (p. 223 et 224) - *Minahouët : Petit morceau de planche étroite et mince percée d'un bout, dont on se sert pour garnir ou fourrer un petit filin sur lequel il fait le service que la mailloche à fourrer remplit sur un plus gros cordage. Voir Planche E - fig. 66.*

La définition de cet outil est reprise dans le dictionnaire de Bonnefoux et Pâris (1848) dans l'extrait suivant. In BONNEFOUX et PÂRIS, 1848, Mina(h)ouët, sm. (**Faites sonner le minahouët**) : *Burton; Heaver. Planche étroite percée d'un bout, et qui pour un petit filin remplace la mailloche à fourrer.*



Minahouët : outil pour garnir ou fourrer les petits « filins ». Bonnefoux et Pâris (1820) : petit morceau de planche étroite...  
*Photo « La Mémoire des Minahouëts »*

Cet outil, nous allons l'étudier, en examinant les conditions de sa découverte lors de sa mise au jour dans le port de Marseille. Il existerait depuis des siècles, depuis plus de trois millénaires peut-être ?

Pour ces deux types d'outils, ayant même fonction, mais sur des cordages de diamètres différents, il ne peut y avoir de confusion : ce minahouët définit un outil de gabier pour protéger les cordages.

Donc pour résumer, trois outils de gabier manœuvriers : un outil à *roidir* les haubans de hune, deux outils à fourrer les manœuvres, mais dont un, la mailloche à fourrer, le plus gros, ressemble à un maillet avec lequel les lexicographes entretiennent la confusion.

Mais nous verrons que cette confusion peut aller jusqu'à révéler une autre vérité cachée, mais restons en pour l'instant aux dictionnaires. Je rappelle ici les termes exacts.

(références à 1, 2, 3 du tableau précédent (et id. = identique))

**WILLAUMEZ 1820**

Mina(h)ouët :

1- Petit morceau de planche étroite et mince percée d'un bout, dont on se sert pour garnir ou fourrer un petit filin sur lequel il fait le service que la mailloche à fourrer rempli sur un plus gros cordage. Voir Planche E fig. 66.

2 - C'est encore un petit appareil frappé sur les drisses des haubans de hune d'un petit navire et qui aide à les roidir.

**BONNEFOUX et PÂRIS, 1848**

Mina(h)ouët, sm. (Faites sonner le minahouët) : Burton; Heaver. Planche étroite percée d'un bout, et qui pour un petit filin remplace la mailloche à fourrer, (id. 1 Willaumez)

C'est encore un petit appareil frappé sur les drisses des haubans de hune et de perroquet d'un petit navire à l'effet de les roidir, (id. 2 Willaumez).

**JAL**, révision 1848, récapitule :

**ROMME 1792 (id 2 Willaumez)**, et 1773 description de l'appareil machine à tenir les Haubans de Hune et particulièrement ceux du Perroquet (avec le fouet) (voir également **Encyclopédie Duhamel Dumonceau, 1786**).

**BOURDE DE VILLEHUET, Manuel 1848 (id. 1 Willaumez)**, planche étroite percée au bout et qui pour un petit filin remplace la mailloche à fourrer.

**1848 BONNEFOUX et PARIS : 1820 (id. 1 Willaumez)**, planche étroite et mince, percée d'un bout dont on se sert pour garnir ou fourrer un petit filin, sur lequel on fait le service que la mailloche à fourrer remplit sur un plus gros cordage.

*mais, MAILLOCHE avec la récapitulation de Jal : MAILLOCHE A FOURRER / OU MAILLET*

**JAL**, révision 1848, p.1178

1466 in Rossiau dic. 1773 : C'est une espèce de gros **Marteau de bois gros et court** dont les charpentiers se servent pour frapper sur leurs ciseaux... mortaises et tenons et ouvrages de cette espèce.

**BOURDE DE VILLEHUET, Manuel**, loc à fourrer ou à garnir, syn. **maillet** à fourrer (1786, Encycl. Marine ; cf maillet, **1,3-1773**, on s'en sert pour garnir les manoeuvres de bitord, ligne ou fil de caret.

**BOURDE DE VILLEHUET, Manuel** , 1820 **GROS MAILLET** dont la masse contient une cannelure ... pour loger le cordage... On la nomme Mailloche à fourrer.

**WILLAUMEZ Gros maillet ... BONNEFOUX et PÂRIS**

**Ou Maillet -...à deux têtes, de charpentier - de calfat, 1687, plus long et plus menu que celui de charpentier.**

(Voir, ci-après, Blaise Olivier, 1736)



Minahouëts : panoplie de cet outil pour fourrer les manœuvres ; « il ne sonne pas ». Merci, Messieurs Bonnefoux et Pâris, erreur lumineuse pour l'historien !

Photo L. Le Ruyet

Du minahouët, mailloche, mot assimilé ou connu par le pêcheur qui a effectué son service ou ses classes dans la Marine à voile, on pourrait ainsi expliquer le passage au minahouët maillet outil de l'ouvrier charpentier calfat. L'inversion de l'ordre d'apparition du mot « minahouët » pour désigner l'outil, peut expliquer une démarche inverse. Cette démarche est naturelle, liée à la confusion mailloche, maillet. L'usage de la mailloche est, elle, attestée jusqu'à nos jours sur les grands navires à voiles mais il n'en reste plus beaucoup. L'autre outil « minahouët », planchette ou mailloche, on ne s'en sert évidemment plus sur les navires sardiniens ou thoniers contemporains grésés de manœuvres en filins d'acier. L'outil utilisé pour percer par le voilier pourrait lui aussi par mimétisme être appelé minaoued. Aujourd'hui l'alêne est bien entendu retenue pour définir le mot, en français comme en breton. Il apparaît dans le tableau que le mot désignant le poinçon ou l'alêne a une existence depuis l'origine des temps celtiques avec une dénomination « minahouët » dans les dictionnaires de Français actuels. Si le mot « minaoued » était si utilisé pour désigner un autre outil très utilisé, pourquoi est-il absent des dictionnaires dès le XVII<sup>e</sup> siècle? Et *Manawydan* dans tout cela ? Rappelons simplement que sa version moderne, « mina(h)ouët », apparaît à une voyelle près dans notre occident au Moyen Âge dans les contes gallois, dans le nom du héros, expert en tous les arts, *Manawydan*, (*Manaw* désigne, dans cette période historique une contrée de la Bretagne, peut-être riche en artisans ?). Nous verrons plus loin l'absence de mot pour désigner un tel outil de marin navigant (sauf éventuellement peut-être, l'alêne-poinçon qui est aussi l'outil du voilier). Le héros *Manawydan* n'est précisément ni calfat ni marin, alors que les saints irlandais et gallois sont des navigateurs. Mais sa qualité d'habileté dans tous les métiers signale un charpentier par le mot *Kalvez* qui dérive de la traduction du gallois *Cellfyd*. Si le

mot au XII<sup>e</sup> siècle avait eu la signification d'un outil du manœuvrier, n'aurait-il pas manqué de signaler le métier de marin exercé par ce personnage habile en tous les arts ? Il ne subsiste pour nous aucun doute sur l'ancienneté de l'utilisation de cet outil, effilé, affûté et pointu, utilisé comme perceur par les professions travaillant les matériaux tels que le cuir et les tissus épais, mais rien ne nous permet de connaître l'ancienneté de son appellation originelle. Seule l'étymologie du mot alêne que nous avons examiné peut nous informer sur ce sujet. Ni l'étymologie, ni l'appellation de *Manawydan* ne semblent posséder de potentialité d'utilisation de ce sens : alêne, dans un milieu maritime, sauf pour le voilier. Si l'alêne est encore l'outil du voilier, il n'est pas désigné « minaoued » dans le vocabulaire du XVII<sup>e</sup> siècle. La lecture des listes d'outillages utilisés par les voiliers de la Compagnie des Indes à Lorient au XVIII<sup>e</sup> siècle, relevées dans les archives : aiguilles à voiles, à ralingues, crochets à voiliers, n'engage pas à voir l'utilisation d'un outil désigné alêne (pas plus que le mot « minaoued » pour désigner l'alêne d'un voilier), pas plus dans les siècles précédents.

Le mot « minahouët » apparaît en 1785, avec l'outil servant spécialement à *roidir* les haubans de hune et de perroquet. L'Encyclopédie décrit aussi, nous l'avons vu, nombre de **maillets**, dont la mailloche à fourrer, mais aucun, aucun n'apparaît sous le vocable de « minahouët ». On les trouve dans les rechanges d'outils embarqués pour les différents « maîtres chargés » de diverses spécialités embarquées au XVIII<sup>e</sup> siècle. Entre 1820 et 1848 apparaissent des outils à fourrer, la mailloche pour les gros cordages, et la planchette pour les filins qui elle porte le nom de « minahouët ». Récemment, ce dernier outil est mis au jour, sous une autre forme, par des archéologues dans la couche du 2<sup>e</sup> siècle de notre ère lors de fouilles du port de Marseille : l'outil à fourrer les petits cordages, que nous verrons plus loin. Il porte aussi ce nom connu dans les dictionnaires de Marine depuis le début du XIX<sup>e</sup> siècle.

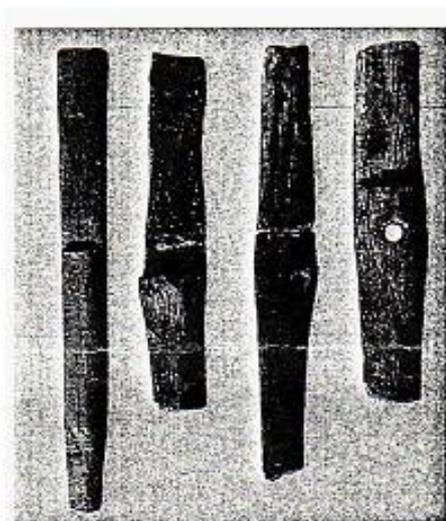
### 3-3 L'outil pour fourrer les petits cordages. Le minahouët, quelle histoire ?

Cet outil existe depuis fort longtemps. Les fouilles réalisées récemment à Marseille, place Jules Verne, ont permis de trouver quelques milliers d'objets en bois, très divers, datés de l'époque romaine : des exemplaires de cet outil datés des 1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> siècles de notre ère ont été mis au jour.

Outre de nombreuses structures portuaires en bois, des épaves, il a été retrouvé également tout un ensemble de pièces de plus petites dimensions. Elles proviennent, sauf quelques exceptions, de couches archéologiques directement liées à la phase d'utilisation de l'appontement du port romain et du comblement des épaves durant les 1<sup>er</sup>-II<sup>e</sup> siècles après J.C.

La collection comporte une quarantaine d'exemplaires dont la majorité est cassée. Leur répartition concentrée autour des quais et des appontements indique qu'ils ont été jetés dans le port une fois devenus inutilisables<sup>23</sup>.

Parmi les objets exhumés, se trouvent les quatre présentés ci-contre que nous ne résistons pas au plaisir de vous montrer malgré la qualité relative de la photo. Les archéologues de Marseille ont identifié ces outils, à partir des définitions relevées chez les lexicographes que nous avons cités, comme étant des outils à fourrer ; ils les ont donc appelés



<sup>23</sup> Carré, 1983, page 213, Ximénès et Moerman, 1990, page 21, Chabal 1995-97 page 235

*minahouëts*.

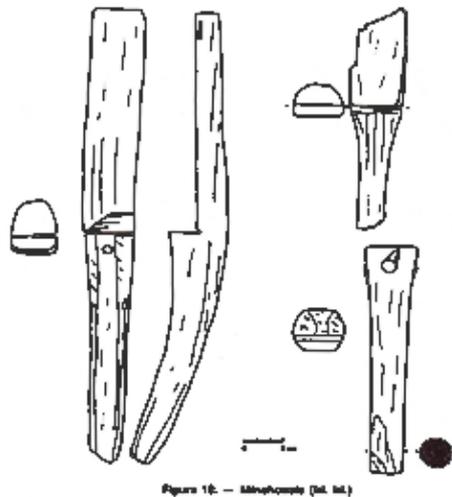
Le minahouët<sup>24</sup> (« **planche étroite percée au bout, et qui, pour un petit filin, remplace la mailloche à fourrer<sup>25</sup>** ») est un outil de bois utilisé pour fourrer les cordages afin de les renforcer et de les protéger contre les chocs, les frottements, le ragage<sup>26</sup> et la corrosion due à l'air salin, par l'enroulement d'un filin supplémentaire. Il sert normalement pour les petits cordages, les gros étant travaillés à la mailloche à fourrer dont on ne connaît pas d'exemple pour l'Antiquité. **Il se compose d'une tige de bois percée d'un trou en son tiers inférieur où l'on introduit le filin en lui faisant prendre deux tours sur le manche.** L'outil tourne alors autour du cordage en faisant levier sur celui-ci pour raidir les spires. L'encoche latérale sert à bloquer le cordage<sup>27</sup>.

Cette photo publiée dans les cahiers de fouilles est accompagnée d'un descriptif précis de chacun des exemplaires (dimensions : 17 à 23 cm de long sur une largeur d'à peu près 3 cm). Le document n'en donne pas l'épaisseur mais la partie que les archéologues nomment *la lame* servant à fourrer est fine et quadrangulaire. Cette partie fait la fonction de la « planche étroite et mince », repérée 1 dans le dictionnaire de Willaumez, en la dissociant du manche, qui lui, est ici arrondi. Deux exemplaires s'affinent vers l'extrémité du manche. Cet indice expliquerait-il une similarité avec un poinçon de bois et ainsi le nom attribué à l'outil ?

Cet objet de bois est de facture rustique, taillé rapidement dans du buis ou du bois d'yeuse (chêne vert), jeté sans état d'âme par le gabier s'il se casse, ou s'il est usé par le frottement du filin. Voici maintenant les croquis de quelques exemplaires de minahouëts provenant des Cahiers d'archéologie subaquatique de Marseille, réalisés en 1990.



Photo « La Mémoire des Minahouëts »



Pierre-Yves Fayot, un charpentier de marine de Locmiquélic membre de l'association *La Mémoire des Minahouëts* a reconstitué et testé l'outil dont l'usage est décrit par les archéologues.

<sup>24</sup> Les renseignements concernant les descriptifs du matériel sont tirés de Bonnefoux et Pâris, 1980 et de Carre, 1983

<sup>25</sup> Bonnefoux et Pâris, 1980

<sup>26</sup> Larousse de 1950 : ragage : substantif du verbe raguer : user ou s'user par le frottement

<sup>27</sup> Devillier 1971, pages 106-107

Dans la marine à voile traditionnelle, le minahouët servait à congréer<sup>28</sup> et à fourrer les cordages, c'est-à-dire à les préparer à recevoir une épaisseur supplémentaire localisée pour mieux supporter l'usure ou les chocs<sup>29</sup>. Le site des Laurons en a livré neuf, un, entier, pour l'épave II, sept pour le dépotoir, dont un entier, et un entre les épaves III et IV, très érodé. Un autre, fragmentaire, a été trouvé sur le site portuaire de la Bourse<sup>30</sup>.

Force est de constater qu'il fonctionne parfaitement, qu'il est d'une facilité d'emploi déconcertante et révèle l'habileté des marins et ouvriers de l'Antiquité grâce aux trouvailles des archéologues de Marseille dans ce milieu humide et anaérobie<sup>31</sup> qui a offert d'excellentes conditions de conservation aux matériaux organiques (bois, vanneries, cuirs...), qui d'ordinaire, se détériorent rapidement. Il existait vraisemblablement depuis l'aube de la navigation à la voile, lorsque les étais et gréements étaient constitués de cordages en fibres végétales. Les linguistes peuvent-ils émettre une quelconque date sur une appellation du nom de minahouët pour cet outil? On peut donc émettre un doute sur la dénomination de l'outil trouvé à Marseille et supposer qu'il ait pu porter un tout autre nom à l'époque. Pour les archéologues son nom n'apparaît dans aucun document écrit de l'époque gallo-romaine.

Les Vénètes avaient la réputation d'être de fameux marins, étaient-ils en possession de cet outil? César a décrit leurs navires dans « La guerre des Gaules »<sup>32</sup> :

César insiste sur la robustesse des bateaux et sur la violence des vents. Les liens qui maintenaient les voiles devaient être particulièrement tenaces. Certaines traductions indiquent aussi l'utilisation de chaînes pour tenir les voiles en fines peaux (sans doute tannées) qui jettent le doute sur la connaissance du tissage du lin par les Vénètes. Qu'en est-il alors du cordage et du chanvre? On peut, si on admet que les manoeuvres n'étaient pas elles mêmes en lanières de cuir, avancer que ces liens étaient certainement protégés, fourrés, et que le voilier s'acquittait des tâches de ce que les ouvriers voiliers des Temps Modernes faisaient à l'atelier appelé «garniture». Les Vénètes auraient donc, sauf utilisation de lanières ou de chaînes, utilisé des outils de ce type qui existaient sans doute depuis longtemps dans les marines grecques, phéniciennes, carthagoises et romaines. Entre Rome et les Vénètes, les échanges de techniques étaient-ils établis? Peut-on imaginer que l'utilisation d'une alêne, que ces derniers auraient pu appeler celle-ci « minaoued », et pourquoi pas l'outil à fourrer?

Pour l'instant, nous n'avons trouvé trace de l'objet dans aucune des listes d'outils relatifs aux ateliers de constructions navales ni dans les navires de la Compagnie des Indes Orientales. Si l'absence de référence au mot « minahouët » pour désigner cet objet jusqu'en 1831 pose question, il est invraisemblable<sup>33</sup> que cet outil, indispensable pour les petits cordages ait totalement disparu au profit de la seule mailloche à fourrer (qui, elle, n'apparaît pas sous le nom mailloche dans les listes d'outils réparés ou achetés par la Compagnie des Indes<sup>34</sup>) pour réapparaître spontanément au XIX<sup>e</sup> siècle. Peut-on imaginer que sur les bâtiments importants, on trouvait plus simple de remplacer entièrement les petits filins que de les renforcer? Dans ce cas, il n'aurait plus servi que sur des embarcations modestes, ce qui expliquerait son absence des inventaires. On peut aussi penser que cet outil de facture rudimentaire n'était pas répertorié tout simplement parce qu'il était, en cas de besoin, rapidement taillé à partir d'une planchette.

<sup>28</sup> Congrèer : garnir un cordage avec des brins de faible épaisseur afin de remplir des interstices entre les torons

<sup>29</sup> Carre, 1983, page 213 – Bonnefoux et Pâris, 1987, page 309

<sup>30</sup> Musée d'Histoire de Marseille

<sup>31</sup> Anaérobie : en l'absence d'air

<sup>32</sup> César, Jules, *La guerre des Gaules*, livre III, p.7 -16 Strabon comme César s'étonne de la technique armoricaine d'attacher ancras et voiles, non par des cordages, mais par des chaînes, plus résistantes.

<sup>33</sup> Sur ce point nous rejoignons la position du Cahier N°5

<sup>34</sup> SHD Lorient, 1P3, 1P4, f° 29, 38...89, 95

### **3-4 Concluons de cet examen détaillé des dictionnaires et des outils. L'outil du matelot manœuvrier dans les hunes et les perroquets**

Pas de trace du mot « minahouët » pour désigner un quelconque outil autre que l'alêne dans les dictionnaires usuels. Et dans ceux techniques, pas de trace d'inscription du mot avant 1773, avec l'appareil à raidir les haubans, puis dans l'Encyclopédie dite de Diderot et d'Alembert en 1785. Ensuite, on n'en trouve pas la trace matérielle, ce qui ne signifie pas qu'il n'ait pas existé avant cette notation, mais il aurait disparu vers la fin du XIX<sup>e</sup> siècle. Il est mentionné pour la dernière fois par l'amiral Willaumez en 1831.

Dans l'Encyclopédie, la mailloche à fourrer apparaît sous son nom, confondue avec le terme de maillet de calfat, alors que le petit outil faisant le même effet sur des cordages plus fins n'apparaît lui qu'en 1820. Donc pas de trace ni du mot, ni du petit « minahouët » avant 1820, et confusion manifeste chez les lexicographes pourtant spécialisés, des mots mailloche et maillet. Donc pas de fond historique pour le mot « minahouët » à désigner le petit outil, et une question de forme pour la mailloche pouvant conduire à une confusion aux temps modernes et contemporains.

## **4 - A la recherche du temps perdu**

### **4-1 Les traces d'un questionnement pour l'attribution d'un surnom**

La période la plus fertile pour le questionnement est celle d'après la guerre de 1939-1945. A partir de ce questionnement la position de l'auteur est signifiée par l'emploi de la première personne du pluriel

Nous retraçons ici les échanges entre sociétaires de la Société Polymathique du Morbihan<sup>35</sup>. La société est constituée de membres, qui ont succédé aux antiquaires, ces érudits du siècle précédent, qui conservent cette réputation d'érudition et particulièrement de connaissances archéologiques et historiques sur notre territoire. Un correspondant, connu dans notre pays puisqu'il en est originaire, Yves Le Diberder<sup>36</sup>, en réponse à une question qu'il a posée sur le mot « minahouët » et sur l'origine de cette appellation des habitants de la *Terre sainte*, les *Minahouëts*, précise:

« Le mot, (*minaouet*, à l'ouest du Blavet, *minaouid*, à l'Est de la rade, qui fait la limite du sous dialecte de l'Arvor), veut proprement dire en breton alêne de cordonnier. Il vient du mot *min* que l'on retrouve ailleurs, par exemple dans *min hoarh*, sourire, (litt: rire ténu) ».

Nous sommes convaincus de la vérité et de l'exactitude linguistique de ces propos contenus dans les dictionnaires et traduites dans nos réflexions précédents. Il poursuit :

« Je n'ai pas entendu appliquer ce mot aux gens de Ploemeur, mais j'ai entendu dire avant l'autre guerre qu'il s'appliquait aux pêcheurs de Locmiquélic, en raison de la forme aiguë de leurs nouvelles chaloupes sardinières ».

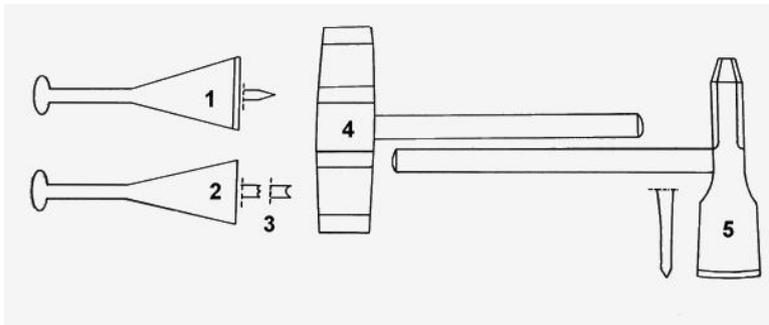
Mais, il avoue la difficulté à justifier par cette explication, « la nouvelle manière de construire : le haut de l'avant dépassait sensiblement la ligne de flottaison », l'attribution du surnom : « justifiée ou pas, je n'en sais rien,... on doit penser qu'il est dû à la vogue de quelque chose de pointu (sabot peut-être) ». En effet, l'image du sabot de bois, sur lequel on fixait une planche pour faciliter la pêche au coquillages sur les vasières, pratiquée par les femmes de Locmiquélic et sans doute d'ailleurs, peut venir à l'esprit. Nous avons évoqué le concours de vitesse de déplacement sur la vase, *en sabot minahouët*, organisé en 1912, lors de

---

<sup>35</sup> Bulletin de la société polymathique du Morbihan, année 1946-1947, Imprimerie Galles, Vannes, 1948, 1105<sup>e</sup> séance, p.88 et PV, 82-88\*, 94\*, 106\*, 83-5\*, 84-68\*

<sup>36</sup> Yves Le Diberder est un érudit ploemeurois dont les écrits ont été exploités par Lucien Gourong.

la première fête communale, qui valide l'acception de la caractéristique de la finesse du sabot.



Les outils du calfat

- 1 - Fer taillant : ciseau plat à lame tranchante pour ouvrir les coutures
- 2 - Fer travaillant : destiné à enfoncer l'étope dans les coutures
- 3 - Deux profils de fer
- 4 - Maillet
- 5 - Patarasse ou pataras-taillant pour joints importants

*D'après le grand livre des voiliers*

Caractère physique, pas intellectuel, puisque l'on peut être « bête comme un sabot ».

Il affirme cependant que « cette innovation (de forme) avait gagné les ports de pêche de Lomener et Kerroch en Ploemeur (parce qu'on faisait construire au Port-Louis) » et aussi que ce surnom est passé à certaines gens de Ploemeur ».

Cette dernière affirmation nous séduit, parce qu'elle corrobore celle du poète grésillon<sup>37</sup> Yann-Ber

Calloc'h qui écrivant à propos de « re tro an Orian » traduit par « ceux des environs de Lorient », désignation d'une collectivité d'application du surnom qui incluerait : Port-Louis, Locmiquélic et autres ports comme Gâvres, armant encore à la sardine.

Mais un défenseur de l'exclusivité du surnom apparaît à une autre séance, le Dr Le Bourhis. Le Minahouët, écrit-il, « est strictement l'habitant de Locmiquélic, et à ma connaissance, ce vocable humoristique ne s'est jamais appliqué aux autres habitants des habitants de Lorient ». Et il désigne « le petit maillet de bois servant à fourrer les gros filins » - pour nous la mailloche à fourrer -, comme à l'origine du nom donné par plaisanterie aux habitants de Locmiquélic. Mais ce défenseur ne propose aucune date pour cette restriction du sobriquet aux seuls habitants de Locmiquélic.

L'abbé Guillemoto, un autre correspondant, qui, nous l'avons appris, est aussi familier des lieux, cherche sans doute à combler cette lacune : « Locmiquélic a toujours fourni beaucoup d'ouvriers ... dans les temps anciens, du temps de la marine en bois... ». Mais cette aide n'est qu'apparente car *toujours* ne dit pas *depuis quand* ? Pour nous qui connaissons bien la longue période de cohabitation des types de constructions et de navigation (fer-bois, voile-moteur), cela nous laisse à nos interrogations. Et de décrire « l'instrument à manche, tranchant, des charpentiers-calfats, qu'ils appelaient "minahouët". « Les voyant passer, porteurs de ces instruments, les Lorientais (ici les coupables sont désignés), ne tardèrent pas à les appeler du même nom ». Nous reconnaissons ici la patarasse ou « pataras-taillant », outil de calfat ouvrier de la construction navale en bois, mais aussi embarqué et navigant inscrit dans les registres des Classes sous l'Ancien Régime et encore embarqué de nos jours, sous l'Inscription Maritime, pour purger, extraire l'étope des joints de bordés. Cet outil pouvait être imposé aux constructeurs pour une meilleure réalisation du calfatage des œuvres vives comme l'imposition de la Compagnie des Indes à Nicolas Arnould sur ses chantiers de Nantes, « *ledit navire sera cloué, chevillé, galfetté (calfaté) à la patraphe (patarasse) en le fond, jusqu'à la précinte (préceinte) et entre deux précintes* ».

<sup>37</sup> Nous aurions dû dire ou écrire « groisillon » ou par dérision « grec », mais l'exotisme contenu dans ce mot employé par des érudits de l'île me le permet.

Et un autre interlocuteur, le Docteur Le Pontois, de décrire un instrument en usage dans le pays de Vannes, celui que nous décrivons plus haut : la mailloche à fourrer outil décrit dans l'Encyclopédie de 1786, page 658 : « c'est une espèce de marteau en bois gros et court dont les charpentiers se servent pour frapper sur leurs ciseaux ». Ah! « Ur minahouët da galvizian koët » (*Un minahouët pour tailler le bois*). Le *minahouët* désigne bien ici le maillet du charpentier calfat, il n'y a plus de doute et cela depuis l'Ancien Régime.

Le commandant Baudre, un autre éminent correspondant, dépose un tel outil, illustré précise-il, par les figures 76 et 77 dans le manuel du manoeuvrier de 1924. Effectivement cela se ressemble, mais cela n'a pas la même fonction.

Si nous reconnaissons que le regroupement en un seul métier celui des charpentiers-calfats confondus pour traiter de la compétence et des outils, il nous semble que c'est dans la période la plus tardive de la construction, voire au XX<sup>e</sup> siècle, qu'il faut rechercher les images de ces ouvriers polyvalents.

Il n'est pas certain dans ce cas de la construction neuve, que le maillet de calfat comme la patarasse soient exempts de dispositions telles que les narines pour faire sonner ou chanter le minahouët, comme nous le découvrirons plus loin dans cette recherche de vérité.

Un autre correspondant, rappelant l'orthographe des dictionnaires du XVIII<sup>e</sup> siècle, définissant l'artisan fabricant d'alènes et d'aiguilles, « menaoueder », déclare : « c'est là qu'il faut vraisemblablement rechercher l'origine du sobriquet porté par les habitants de Locmiquélic et d'ailleurs ». Ce point de vue peut être partagé pour les attributions individuelles à des artisans qui auraient exercé ce métier fabricant ou affûteur. Mais pour une appellation collective (voir les observations précédentes), il aurait fallu trouver la raison des localisations des « Kerminaoued » ou autres lieux incluant ce mot « minaoued », qui auraient compté ces spécialistes dans ces villages. Quant à Monsieur Debauve, c'est ici qu'il rapporte ce déjà indiqué ci-avant « à Colpo, le terme *minahouit* [était] employé pour désigner un instrument pointu, et aussi pour désigner un « lourdaud », autrement dit quelqu'un de « pas très fin ».

Henri François Buffet ne pouvait se passer d'intervenir dans un tel débat. Il signifie de manière indiscutable, tout en notant, la perception des grésillons (gens de Groix) et celle de ceux du Guilvinec, qu'il a lui-même constatée, celle de l'expression de Yan Ber Calloc'h, qualifiant ceux de « re tro An Orian » (qui habitent les environs de Lorient), étendant le surnom à tous les pêcheurs du Sous-Quartier de Port-Louis (Syndicat), voire même à tous ceux du quartier de Lorient, le Quartier maritime. Mais dans son ouvrage<sup>38</sup> « En relisant leurs lettres », il précise à Kerderff (le village proche de Locmiquélic, lui aussi auparavant un village de Riantec) : « *Tout ce quartier était celui des Minahouëts* ». Et l'auteur de chercher à appliquer le sobriquet à ce village à Locmiquélic, au moins à la paroisse, si ce n'est à la commune de Locmiquélic, « *On appelait ainsi les ouvriers de l'Arsenal qui partaient, chaque matin de Locmiquélic avec leur gamelle, pour travailler du côté de la Rade* » (mais nous n'avons pas la date précise de sa promenade avec son père : 1910...1919 ?). On y est, à Locmiquelic, « avec sa gamelle... à petit pas petit pas il s'en va... » On connaît le refrain de la chanson des apprentis de l'Arsenal. Le sobriquet est bien celui des ouvriers de Locmiquélic travaillant à l'Arsenal: « *... et ce sobriquet était le nom de l'outil dont se servaient leurs grands-pères, pour calfater les vaisseaux et les frégates de la Marine en bois* ». Donc pour lui un outil de calfat, pour nous le maillet. Nous rajoutons que cet outil est encore utilisé en 1919, par les charpentiers-calfats sur les chaloupes sardinières et qu'il est encore aujourd'hui conservé par leurs descendants. Quant à l'outil évoqué par l'abbé Guillemoto, autre correspondant, il s'agit soit de la patarasse ou pataras taillant (appelé encore malebete), soit

---

<sup>38</sup> BUFFET (H-F.), En relisant leurs lettres, Souvenirs d'enfance (1909,1919), Bahon-Rault, Rennes, p166

d'un bec de corbin, mais ni l'un ni l'autre ne sont emmanchés, « *l'instrument à manche* » identifié sur le cliché précédent. Mais aucun ne « sonne ».

Buffet rejoint donc le point de vue du Dr Le Bourhis sur l'origine « outil de calfat » et s'écarte de celui de J.P. Calloch, sur l'appellation des bateaux des pêcheurs sardiniens. Mais dans l'esprit de ce dernier, il est évident que « ceux des environs de Lorient » étaient ceux de Riantec, les « sardiniens, penn sardin » qu'il connaissait bien, puisque sa mère était originaire de cette paroisse. Cette interprétation d'Yves Le Diberder qui nous « mène donc en bateau » apparaît dans le supplément inédit au dictionnaire d'Émile Ernault en 1913, mérite une étude détaillée.

#### **4-2 Le bateau, où nous mène-t-il ? Ou une pointe d'humour minahouët, sur une interprétation du mot « bateau »**

Les bateaux sardiniens « Minahouët », parmi ceux immatriculés à Lorient, sont donc reconnaissables facilement. Des deux occurrences rencontrées précédemment, celle de l'honorable correspondant de la société savante qui distingue un navire, « la nouvelle chaloupe sardinière » peut-être construite au Port-Louis, et celle due à l'expression qui localise les pêcheurs, celle de notre poète régional, désignant le bateau de « ceux des environs de Lorient », nous pensons qu'il ne peut s'agir : pour le premier, que d'un sardinier, bateau à moteur construit aussi au Port-Louis. Les bateaux de ceux des environs de Lorient sont encore à voile vers 1900, car en 1911 il n'y a que 3 navires à moteur pour le littoral atlantique ... Nous ne retenons donc pas le qualificatif de *minahouët* pour un bateau sardinier « pointu » avant cette date. Le navire sardinier qui naviguait à cette période ne pouvait être sans aucun doute celui que décrit un mousse devenu vieux patron pêcheur que nous avons connu à Locmiquélic. Cette première réflexion accrédite toutefois que l'appellation de Minaouhet est bien répandue à Riantec- Locmiquélic-Le Port-Louis sous la forme d'un adjectif et qu'elle s'est ou se serait propagée ailleurs sur tout le littoral voisin, compte tenu de la diversité des lieux de vente de ces chaloupes sardinières. C'est dans ces circonstances que nous comprenons les affirmations de Buffet<sup>39</sup> en 1947: « Dans le quartier de Lorient on donne le nom de « Minahouët » aux habitants de Locmiquélic, mais à Groix (d'après Calloch) et au Guilvinec (d'après une enquête personnelle) le terme est étendu à tous les pêcheurs du sous quartier de Port-Louis (syndicat), voire même à tous ceux du quartier de Lorient ». On reconnaît ici, dans ce texte, que Buffet a retenu l'orthographe que nous avons choisi. A la vente des sardines par les « bateaux sardiniens » de Riantec, Locmiquélic, Port-Louis, dans les ports du Sud-Bretagne, dans la syntaxe, comme dans le mot, « bateau » est pour nous synonyme d'« équipage ». Traduire comme Emile Ernault dans le supplément à son dictionnaire, en 1905, « bateau » par « coque ou carène de navire » n'a pas de pertinence.

Pour clore le débat de la spécificité des chaloupes sardinières, nous nous interrogeons alors sur celles qui auraient été baptisées « Minahouët » avant 1900. Nous sommes certains, au regard des matricules examinées avant cette date, qu'il n'y en a aucune dans le quartier de Lorient. Nous ne pouvons donc manquer de préciser qu'aucun des navires de ces Minahouëts du « tro an Orian » ne porte ce nom<sup>40</sup> entre 1900 et 1907. En 1907, un bateau de Vannes régata sous ce nom. Nous n'avons pu obtenir la raison pour laquelle le propriétaire l'avait ainsi baptisé « Minahouët ». Vraisemblablement le pont de ce bateau a été foulé par de belles dames « yatchwemen » en tenue de marine, mais pas en crinoline comme relaté aujourd'hui sur Internet.

---

<sup>39</sup> Ibid, Bulletin de la société polymathique du Morbihan, *Un dernier mot sur le minahouët*, p.106

<sup>40</sup> SHDL0, 9P2, et vérification auprès des habitués de ces cotes

*Bateaux de pêche du port de Saint-Nazaire.*  
-- 1<sup>o</sup> *Virginie*, patron Durand ; 2<sup>o</sup> *T.-J.*,  
patron Francheteau ; 3. *N.-D. de Boulogne*,  
patron Le Bert ; 4<sup>o</sup> *Fromental*, patron Pier-  
rie ; 5<sup>o</sup> *Jean-Bart*, patron Thibaud.

*Canots de service et de pêche.* -- 1<sup>o</sup> *Yves-  
Henri*, de Pornic ; 2<sup>o</sup> *Saint-Louis III* ; 3<sup>o</sup>  
*Louise*, de Méan ; 4<sup>o</sup> *Troi-Frères*.

*Canots de plaisance.* -- 1<sup>o</sup> *Simone-Jean-  
nette* ; 2<sup>o</sup> *Vacoa* ; 3<sup>o</sup> *Petit Poucet*.

► *Bateaux de plaisance.* -- 1<sup>o</sup> *Minahouët*, à  
MM. Moreau ; 2<sup>o</sup> *Cyrano*, à M. Ecmare.

On relève sur ce média, qu'il faut attendre un thonier en 1921, qualifié de premier à porter aussi ce nom. Or c'est précisément la flotte thonière qui nous fournit la trace de fière revendication du sobriquet à Locmiquélic. Quelle que soit l'explication donnée pour l'origine du sobriquet, la création enregistrée en l'étude de Maître Brisset le 1er décembre 1937 de la société « Les pêcheurs minahouëts », l'atteste. Deux des actionnaires sont « Minahouëts », Pierre Padellec, pêcheur demeurant rue de Kerderff, Joseph Rio, pêcheur demeurant rue du Port. Ces deux-là, revendiquent fièrement leur appartenance à la société des Minahouëts, autrement que par la désignation d'un sabot pour glisser sur la vase, puisqu'ils la revendiquent en l'associant à la pêche thonière. Ils se détournent alors, eux aussi, de la pêche à la sardine qui se replie sur le bastion gâvrais.

Cette « ballade en bateau » nous permet quand même d'affirmer et de certifier que le qualificatif de *minahouët* attribué à un bateau des environs de notre cité est déjà largement répandu au début du XX<sup>e</sup> siècle dans le vocabulaire commun, comme pour l'appellation sabot *minahouët*. Mais ici, il semble que ce soit l'équipage qui soit ainsi qualifié. Les Groisillons nous confortent sur cette analyse. Les habitants de ces localités à définir étaient vraisemblablement affublés de cette appellation depuis une à plusieurs décennies. Consultons les Lorientais.

### 4-3 Épilogue pour préparer une conclusion

#### 4-3-1 Une petite enquête à Lorient

Il nous a paru judicieux de conduire ici une enquête sur la perception actuelle de l'appellation des habitants de Locmiquélic :

- A l'extérieur de la commune parmi différents milieux, dont celui des cadres et ouvriers de l'Arsenal
- Parmi les anciens de la commune

Les résultats de l'enquête actuelle menée à Lorient et dans les communes environnantes, Caudan, Ploemeur, permettra de discuter de l'actualité de l'identité du Minahouët.

Près de vingt personnes ont été interrogées dans chaque échantillon. Pour les premiers,

- parmi les connaisseurs du milieu ouvrier de l'Arsenal, dont les pères et grands-pères furent ouvriers ou cadres, l'image qui émerge est celle de l'ouvrier d'outre-rade portant son outil, de calfat ou de gabier, maillet ou mailloche, (pour certains à la ceinture ?). Mais n'est-ce pas là une réminiscence des lectures de H.F. Buffet ?
- parmi le milieu bretonnant, enseignants et fins examinateurs des subtilités de la langue, c'est l'outil alêne qui s'impose.

On est donc conduit à penser que les outils que nous avons présentés ci-avant, des

ouvriers de l’Arsenal et des marins, hors l’alêne qui a certainement été utilisée par les voiliers pour effectuer des perçages, ne sont pas connus en dehors de la limite de la pratique de la pluriactivité littorale. Le minaouët, alêne, prononcé minaouïd, est très connu comme l’outil du bourrelier ou du cordonnier. La prononciation la finale prononcée [wɛt] » est celle entendue à Locmiquélic depuis longtemps, pour prononcer le nom de la mailloche à fourrer ou du maillet de calfat.

Notre sentiment s’établit à partir de cette enquête, mais son importance n’est que de justification rassurante.

Si l’appellation s’est répandue dans les localités de Port-Louis, Riantec, Gâvres, c’est par l’existence d’un milieu ouvrier de l’Arsenal et de marins du port. La proximité familiale de ces professions avec les pêcheurs dans ces communes riveraines a permis à cette appellation de s’étendre. On sait depuis l’origine de ce milieu ouvrier à Locmiquélic, (la présence d’une station de la Compagnie des Indes à Pen-Mané en Locmiquélic relevée aux archives de la Défense à Lorient reste à confirmer?) que l’ouvrier charpentier ou calfat, voilier, se mêle à l’équipage pour des campagnes lorsque le travail manque (cette pratique est établie dès le XVII<sup>e</sup> siècle, voir l’Encyclopédie ou le traité des pêches de Duhamel Du Monceau<sup>41</sup>). Elle est confirmée par Christian Epin<sup>42</sup> rapportant les paroles d’un calfat Campagnier de Toulon, en 1813: «*quand je ne suis pas employé pour l’Etat, je travaille pour le particulier, et quand je n’ai plus de travail, je vais à la pêche*». Cette analyse privilégie une origine du surnom dans ce milieu, nous verrons plus loin pourquoi. Il reste donc, par défaut d’autre explication plausible, à réserver aux outils de tension ou de fourrage des gros cordages une utilisation plus restreinte aux spécialistes de la manœuvre sur les vaisseaux à voile de la Marine d’Etat. C’est l’appareil décrit dans l’Encyclopédie Méthodique dédiée et présentée au Maréchal de Castries, éditée par Panckoucke en 1786, et la grosse mailloche « à fourrer ». Ce qu’il faut aussi ici signaler comme complément de l’enquête est que le mot de l’objet « de marine » n’a pas eu une diffusion sous un sens humoristique, il ne figure pas dans le vocabulaire de « La Baille »<sup>43</sup> à l’École Navale, pourtant très attaché au vocabulaire du gabier. Comme nous l’avons signalé la confusion du vocable maillet/mailloche va perdurer dans les esprits pour aboutir à une forme littéraire, le glissement sémantique. Mais notre jugement ne serait pas étayé, si nous n’apportions pas une explication capitale à l’expression « faites sonner le minahouët », contenue dans la définition du dictionnaire de 1848 de Bonnefoux et Pâris.

#### **4-3-2 Cet article conserverait sa valeur patrimoniale**

Même si nous n’émettions aucune hypothèse, l’intérêt que nous portons au sujet nous incite à le faire. Il s’agit ici de faire de l’histoire, de développer une idée et de l’étayer, plus que de conserver un vocable de définition d’outils qui disparaissent.

Si aucune hypothèse ne peut totalement convaincre le lecteur, sur la désignation de l’outil ou du caractère qui a servi à créer l’appellation, l’auteur assume et défend ici une préférence certaine pour l’outil maillet de calfat, préférence étayée par la confiance en H-F Buffet, historien du Pays de Port-Louis, lorsqu’il définit le quartier d’ouvriers, celui de Kerderff, Nézenel, Locmiquélic. De plus dans cette hypothèse, le processus d’attribution : une application sociétale, peut constituer une incitation plausible. La multiplicité des appellations liées à l’utilisation d’outils à la fois chez des marins et chez des ouvriers, et la connaissance de la fusion de ceux-ci en une communauté plus étendue de solidarité, paraît bien attrayante.

---

<sup>41</sup> DUHAMEL DU MONCEAU (H.L.), Traité général des pêches et histoire des poissons...aux arts et au commerce Paris, 1759, Section I, paragraphe 18, p.41, et section II, chap. 6, p.106,107.

<sup>42</sup> EPIN (Ch.) Les ouvriers des Arsenaux de la Marine sous Napoléon, L’Herminette, Montreuil, 1990, p. 200

<sup>43</sup> COINDREAU (R.) L’Argot Baille, Perceval-Ozanne, Paris 1957

Ce milieu, nous le pensons homogène, celui des inscrits dans les quartiers des Classes au XVIII<sup>e</sup> siècle ou de l'actuelle Inscription Maritime et des ouvriers de la construction navale. Un éminent historien dissocie pourtant les marins et les ouvriers non embarqués, ne pouvant dans ce siècle faire la différence entre un ouvrier embarqué comme officier marinier et un ouvrier à terre pour les professions de la matricule<sup>44</sup>. Cela prouve surtout leurs caractères communs, inscrits, navigants, ouvriers.

Cette hypothèse présente et concentre aussi bien des points communs, même si avec le rappel de l'image de l'alêne elle contient un fort soupçon de « grivoiserie » elle induit celle de la débrouillardise et la pugnacité des sujets concernés. Nous en faisons état dans notre mémoire de maîtrise : les ouvriers, sans cesse en quête de respect social, avec des salaires insuffisants, souvent payés en retard « *ne croient pas commettre un crime, lorsqu'ils volent l'Etat ou les Français* ». C. Epin retient cette image douloureuse pour les ouvriers<sup>45</sup> : « *Quelquefois les paysans se plaignent des maraudes dans leurs champs, des fruits et des légumes arrachés des jardins ou des arbres dégradés, mais jamais subissent-ils autant de déprédations que la Marine où, des matériaux disparaissent des Arsenaux* ».

L'aptitude de cette collectivité à recevoir une appellation de type sobriquet nous paraît aussi justifiée par la capacité à l'autodérision des habitants de Locmiquélic inscrite par les relevés de Mickaël Madeg et entretenue sans doute pendant ce dernier demi-siècle. Elle traduit la malice de la vivacité d'une collectivité qui cherche à échapper au principal danger qui guette cet échantillon de société littorale, l'alcoolisme, qui mène fréquemment au désespoir. Le petit mousse de Riantec François Renault mort à Moka en 1709<sup>46</sup> sur le premier navire malouin rentré avec du café du Yémen aurait pu être qualifié de Minahouët, mais alors, il aurait été fils de cordonnier ou de meunier, et surnommé ainsi à titre individuel en référence à l'alêne, comme Le Goff, le meunier de Kerbel en Riantec, deux siècles plus tôt.

Examinons donc en détail les éléments qui conduisent à retenir pour déterminantes les affirmations de Buffet :

L'outil des marins gabiers, outil de manoeuvre, ou celui des ouvriers, voiliers ou charpentiers ou calfats: aiguille de voilier, ou mailloche, voire maillet de calfat existait certainement et s'appelait vraisemblablement *minahouët*, bien que l'on ne saisisse pas le lien avec l'acception précédente, alêne. Le gréeur voilier, qui participe aux opérations d'armement, mature, voilure et agrès, disposant d'un outil pointu s'en est servi pour raidir les manoeuvres, comme l'épissaire, l'extrémité de la « planchette » à fourrer ne nous semblant pas toutefois servir à cette effet. Il n'y aurait donc aucun lien entre l'appellation de l'alêne et celles des deux appellations des outils à fourrer. Reste que ces deux outils à fourrer sont aussi appelés *minahouët* mais que l'outil de calfat n'était pas à notre perception encore appelé ainsi par les ouvriers du port charpentiers ou calfats en 1736. Blaise Ollivier nous l'aurait désigné ainsi. Nous le répétons à dessin, les premières traces des appellations de ces outils sont présentes dans les dictionnaires sous leurs noms à partir de 1770 environ.

Mais nous sommes donc au début du processus d'attribution qui reste énigmatique, à la lecture des discussions entre les érudits de la société polymathique.

---

<sup>44</sup> CABANTOUS (A.), Les citoyens du large. Les identités maritimes en France, XVIIe-XVIIIe siècles, Aubier, Paris, 1995.

<sup>45</sup> EPIN (Ch.) Les ouvriers des Arsenaux de la Marine sous Napoléon, L'Herminette, Montreuil, 1990, p.208-214

<sup>46</sup> BROWN (J.P.), Les corsaires sur la route du café, Editions Cristel, Saint-Malo, 2006

Résumé des avis exprimés ( hors hypothèse satirique à partir du nom de l'alêne de cordonnier):

Intervenant	Mots pour désigner	Appellation réelle	Lieu d'appellation	Profession concernée
Yves Le Diberder	Chaloupe de pêche sardinière, chose pointue	Cf. bateau « Minahouët de retro an oriant »	Locmiquélic (Commune) voire passé à Ploemeur	pêcheurs
Dr Le Bourhis	Petit <b>maillet</b> de bois servant à fourrer les gros filins	Mailloche à fourrer	<b>Strictement l'habitant de Locmiquélic (Commune)</b>	Manoeuvrier, gabier
Abbé Guillemoto	Instrument à manche tranchant	Pataras taillant ou bec de corbin	Les Lorientais l'étendent à toute la rive gauche de la rade	<b>Ouvrier à l'Arsenal charpentiers ou calfats porteurs de cet outil</b>
Dr Le Pontois	Instrument à manche, forme d'un petit <b>maillet</b>			<b>En usage</b> dans le pays de Vannes ?
Cdt Beaudre				Faiseur d'alènes: menaouïeder
M. Debauve	Instrument pointu			A Colpo « <b>un pauvre type</b> »

Nous examinons ensuite à part la vision de H. F. Buffet, enfant en promenade vers 1910, avec son père, ingénieur dans l'artillerie navale, qui définissait le «quartier» des ouvriers de l'Arsenal à Kerderf, village actuel de Locmiquélic. A part deux instruments que nous avons écartés, l'un très commun, l'alêne, qui s'est incontestablement appelé «minaoued», et celui aussi ancien que la planchette à fourrer les filins qui s'est alors aussi appelée de ce nom, il reste la mailloche à fourrer les gros cordages et la patarasse ou patarasse taillant du calfat. Pourquoi ce choix et cette restriction? Notre enquête, les affirmations de l'abbé Guillemoto, celles de Buffet désignent par ce surnom l'appellation des ouvriers de Locmiquélic par les Lorientais. Ces deux hommes sont ceux qui connaissent le mieux le quartier. L'un est un éminent chercheur, conservateur, écrivain qui a labouré les archives concernant le secteur. L'abbé Guillemoto a exercé son sacerdoce en ces lieux maritimes. Ces ouvriers, que l'on désigne, mais qui sont-ils?

#### **4-3-3 De la mailloche à fourrer utilisée par ceux de Kerderff aux charpentiers de Locmiquélic**

Mais, il nous faut pour cela corriger la vision de H-F Buffet : « Tout ce quartier était celui des Minahouëts » en essayant de trouver la signification du mot quartier, à la date à laquelle cette remarque s'applique. Construisons le tableau des ouvriers de la matricule du

Port-Louis en 1788, en localisant ceux-ci, en définissant le pourcentage de calfats.

<b>en 1786</b>	<b>Localisation</b>	<b>%</b>
<b>16 Calfats</b>	9 à Locmiquélic	56%
et	2 à Nézenel	13%
	2 à Kerderff	13%
pour		
<b>7 Charpentiers</b>	4 à Locmiquélic	57%
et	2 à Nézenel	29%
	1 à Kerderff	14%
<b>Soit sur 23 ouvriers</b>	13 à Locmiquélic	57%
	4 à Nézenel	17%
	3 à Kerderff	13%

Tableau de localisation des ouvriers présents sur la matricule du Port-Louis en 1786

Ce tableau montre que les ouvriers calfats ou charpentiers, dont la plupart n'est pas native de ces villages, ne sont pas plus présents à Kerderff qu'à Locmiquélic à la fin du XVIIIe siècle. Les charpentiers résidants sont plus nombreux à Locmiquélic.

Il reste à déterminer si c'est bien vers 1860 que commence la période du déclin de la construction des navires en bois à l'Arsenal de Lorient, après la construction de l'atelier des bâtiments en fer. Le nombre des ouvriers dans ces techniques diminue, on les identifie davantage.

Tableau de localisation de 161 ouvriers pères, relevée sur les registres de naissances entre 1856-1895 (4 échantillons alphabétiques, détail de 3 professions ouvrières, le journalier, qui peut désigner un ouvrier agricole comme un journalier du port n'a pas été relevé).

<b>OUVRIERS DU PORT</b>		<b>Localisation dans les villages</b>		<b>CHARPENTIER</b>		<b>PERCEUR</b>	<b>1</b>	<b>CALFAT</b>	
échantillon	161		<b>61</b>		<b>51</b>		<b>4</b>		<b>4</b>
	5	Riantec Bourg	0		1		0		
	<b>76</b>	Locmiquélic	32		<b>24</b>		0		1
	37	KERDERFF	13		14		2		3
	20	NEZENEL	10		8		0		0
	3	KERVERN	1		0		0		0
	5	PEN-MANE	2		0		0		0
	2	TALHOUËT	1		0		0		0
<b>91</b>	24	TYDOUAR	1		<b>22</b>	0	0		0

On constate, à la lecture du tableau, que la désignation de l'appellation de calfat disparaît dans la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle au profit de celle de charpentier (profession que nous sous-entendons comme maîtrisant celle de calfat). Le nombre des ouvriers dans ces techniques diminue, bien avant la construction de l'atelier des bâtiments en fer. Le phénomène est bien analysé par Christian Epin<sup>47</sup> : « à l'occasion des radoubs, ils chauffent les carènes, et sondent les piqures de vers ... La classe des calfats à tendance à s'éteindre » et de décrire

<sup>47</sup> EPIN (Ch.) Les ouvriers des Arsenaux de la Marine sous Napoléon, L'Herminette, Montreuil, 1990, p. 121

l'insalubrité et la saleté de cette profession. « *Il ne reste au calfat que l'inconsidération attachée à son extérieur peu attrayant, à un certain air d'imbécillité, qui tient de l'exercice même de son état. Le bruit du maillet durcit son oreille et le rend comme hébété, par conséquent le jouet de tout ce qui l'entoure* ». L'affirmation de M. Debauve, l'honorable membre de la Polymathique, affublant du nom de Minahouët un lourdaud ou ce qu'on appelle vulgairement un pauvre type, que nous avons signalée au titre des caractères, nous semble correspondre à la citation d'un contemporain de la fin du Premier Empire, rapportée ici par Christian Epin. Ceci illustre bien la relation entre le calfat et son outil *le minahouët*, et la disparition de cette spécialité. La formation des ouvriers charpentiers inclut celle de la profession de calfat, moins complexe que la leur. Cafarelli, préfet à Brest sous l'Empire, ouvre une école d'apprentis calfats qui ensuite vont au charpentage et au perçage, lorsqu'ils sont plus vieux et plus robustes pour s'y adonner ( le cycle d'apprentissage dure six à sept ans!). S'il n'y a plus de calfats, et l'on retrouve ici la chanson «il n'y a plus de calfats», que les Gavrais chantaient avec entrain<sup>48</sup>, cela est dû à des dispositions sur l'apprentissage qui ont été élaborées avant 1815. Elles constituent une approche réaliste de la difficulté à exercer ce métier abrutissant : « *Faites sonner le minahouët* », geste vital pour la santé d'un bordé, invalidant pour l'ouvrier.

#### 4-3-3 Il faut donner du temps au temps

Nous pensons avoir trouvé le lien entre le *minahouët* et le calfat qui est devenu charpentier avant la fin du XIX<sup>e</sup> siècle. L'indice de l'adresse de *Manawyddan* qui lie l'outil *minahouët* à la profession de charpentier calfat depuis le XIII<sup>e</sup> siècle corrobore bien l'observation de H.F. Buffet, celle de Mr. Debauve la conforte avec la remarquable étude de Ch. Epin.

Le *minahouët* est bien un outil de charpentier-calfat. Pas les mailloches! Les gabiers manoeuvriers auraient dû choisir lesquelles porter, lorsqu'ils se rendaient au travail. Le petit outil, ils ne l'auraient pas porté, il y en avait partout dans les navires «mêmes dans les canots». Plus encore, à Locmiquélic cet outil identifie le calfat, dont on raille la surdité et la bêtise.

Les charpentiers que nous savons aussi calfats, ou qui au moins le deviennent, sont beaucoup plus nombreux à Locmiquélic depuis la Restauration, (autant que dans les autres villages de la commune actuelle réunis, 24 pour 22 dans cet échantillon) qu'à Kerderff. Les ouvriers des villages dépassent à peine ceux de Locmiquélic.

Nous sommes donc enclins à penser que la phrase de Buffet : « tout ce quartier... On appelait ainsi ...qui partaient de Locmiquélic... » désigne bien Locmiquélic et les villages environnants dont Kerderff et Nézenel, dont nous possédons les données démographiques au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle . Riantec compte 3675 habitants, Locmiquélic 760, Kerderff 260. Le fait de recenser les habitants de ces deux villages pour cette période indique que ceux-ci prennent une importance par rapport aux autres de Riantec. Locmiquélic est une section de Riantec à partir de 1899. Elle attendra la fin de la première guerre mondiale pour s'ériger en commune distincte de Riantec. La séparation de la paroisse, en 1907, et la crise de la laïcisation de l'enseignement n'a pu que favoriser l'émergence d'un élément de distinction. La guerre scolaire n'aura pu qu'accentuer ce processus. Vraisemblablement l'appellation des habitants de Locmiquélic rappelle que les charpentiers sont aussi calfats. Si satire il y a dans celle-ci, mais nous ne le croyons pas, il y aurait à retrouver dans le professionnel, charpentier, que l'on a qualifié d'élite des professions ouvrières (même les chapentiers fer eu égard aux traceurs de coque), un misérable calfat, digne de compassion et de tendresse , ce que aurions

---

<sup>48</sup> La Croix de Groix

aimé vérifier dans le texte de la chanson : « *il n'y a plus de calfats* ».

L'outil qui a donné lieu à l'appellation de Minahouët est bien un outil de calfat utilisé par un charpentier à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle plutôt qu'un outil de manoeuvrier, car les marins d'Etat manoeuvriers ou gabier sous l'Etat étaient dans ce quartier peu nombreux, bien moins que les ouvriers. Dans ce quartier, bien avant 1848, on faisait « *sonner le minahouët* » qui est bien l'outil du calfat. Le rédacteur du cartel de l'outil, exposé dans la vitrine du Musée de la Compagnie des Indes, un historien du début du XX<sup>e</sup> siècle, ne se trompe pas lorsqu'il fait référence à son caractère principal : « *Faites sonner le Minahouët* » apparu dans le dictionnaire de Bonnefoux et Pâris en 1848.

La confusion sur le vocable « Minahouët » est d'ailleurs présente dans les dictionnaires mailloche, maillet. Elle se double aussi vraisemblablement d'un phénomène linguistique appelé glissement sémantique générant une polysémie que nous avons été surpris de rencontrer dans d'autres métiers ( un célèbre musicien et musicologue breton à qui l'on demande « *passé moi le biniou* » et qui reçoit de son confrère une bombarde qu'il a fixée des yeux).

Les narines ou mortaises que maître Blaise Ollivier qualifie d'inutiles le sont pour les charpentiers et calfats de radoub, elles font « *sonner le minahouët* ». Pour le constructeur, à la construction, cela ne présente aucun intérêt, sûr que l'on est du choix des bois. Mais pour savoir si la planche de bordé est rongée par les **tarets** il est fortement recommandé aux calfats de sonner, « *Faites sonner le Minahouët* ». Sinon, ce son de la « *narine* » ou « *chanterelle* » selon un maître calfat actuel serait celui signalant un bourrage en profondeur du joint, mais cela serait un son devenant vite inaudible, couvert par celui d'autres coups des calfats très nombreux à la construction sur le même bordé. L'explication du maillet sonnante le glas d'une planche de bordé nous paraît plus justifiée, dans une ambiance sonore plus calme. L'image la plus frappante de cet outil est celle de celui d'un des derniers calfats de Locmiquélic, qui a percé la masse pour ajuster le son émis par l'outil travaillant.



Minahouët : celui-ci « *sonne* ». Au radoub, pour le calfat, la sonnerie est significative de la qualité de la planche de bordé. *Photo P.-Y. Fayot - « Mémoire des Minahouëts »*

## 5 - Conclusion

### La conviction d'une hypothèse fortement étayée

On retiendra que les seules expressions citées pour nommer les « ultra-radistes », qui auraient pu émerger aussi à Locmiquélic, n'ont eu de durée ou d'existence réelle. Les « Selo » cités par Buffet ou ceux de « Ziwet » (pour marquer la différence de prononciation du breton entre « Hirio » et « Hiziw » pour dire aujourd'hui) signalés par les linguistes pour désigner les habitants des paroisses côtières du Sud de la rade, n'ont pas l'audience de celle d'« habitants de la Terre Sainte », qui subsiste largement dans les propos des anciens<sup>49</sup>.

De ces communes riveraines de la rade ou de la petite mer, Locmiquélic se distingue et a vraisemblablement accueilli le sobriquet de Minahouët, alors qu'il s'appliquait à un milieu ouvrier localisé à Kerderff, mais plus encore à Locmiquélic, et Nézenel, villages puis section électorale de Riantec vers la fin du XIX<sup>e</sup> siècle. Cette appellation s'est ensuite étendue plus largement à une collectivité de pêcheurs, ouvriers et marins gréeurs à bord ou travaillant sur des navires, habitants de ces villages. La multiplicité des attributs du mot « minahouët » à des outils des professions de la construction navale, constitue un indice probant de cette vision, même si l'on accepte que l'outil du cordonnier l'alêne en soit le précurseur portant ce nom. La finesse de la pointe de ce bateau Minahouët qualifierait comme incontestable l'attribution du surnom par l'outil alêne. Mais nous pensons que la permanence de l'image de l'ouvrier portant son « Minahouët », l'un un maillet de charpentier calfat et l'autre une mailloche à fourrer, voire pour le voilier une alêne, accrédite que l'image du maillet se serait superposée aux autres, si l'on retient la mémoire des plus anciens. Cette rémanence, est celle de l'outil «minahouët» du calfat.

Les lieux où ce milieu a conservé une réalité active conduisant à une homogénéité sociale<sup>50</sup>, présence d'un arsenal et persistance de la pêche à Lorient, ont pu être, ou l'origine, ou les lieux, où le sobriquet collectif a le plus longtemps perduré. La « Terre sainte », et en particulier la nouvelle commune de Locmiquélic, réunissait ces conditions. Mais il est bien difficile de dire quand ce sobriquet est apparu. Nous pensons, sous le second Empire pour l'apparition, et risquons la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, pour son installation, au moment où les discussions sur la séparation des villages de la paroisse mère sont vives. Se distinguer devient alors important pour la nouvelle paroisse qui naît. Son implantation est réelle dans les premières années du XX<sup>e</sup>. Nous notons que cette appellation est réelle en 1912, alors que H.F. Buffet se promène à Locmiquélic et qu'elle est revendiquée avec fierté avec la création de la « Société des pêcheurs Minahouëts » en 1937.

S'il n'y avait aucun lien entre tous ces outils et le mot minahouët, il resterait l'hypothèse que les « gens » de Locmiquélic où le surnom perdure encore, auraient conservé les « caractères de débrouillardise ou de vice caché ! », celui des ouvriers et marins du port ou « règne l'esprit de rapine..., ou l'esprit de brigandage (est) tellement consacré que, quand on l'entrave, il y a les mêmes plaintes que si l'on violait les droits les plus sacrés » plainte que l'on entend depuis le XVIII<sup>e</sup> siècle, que nous avons signalée dans le texte, mais cela nous

---

<sup>49</sup> Territoire d'appellation qui selon nos connaissances actuelles se réduirait à l'ancien territoire de la paroisse de Riantec et peut-être vers le nord et l'est vers Kervignac et Merlevenez

<sup>50</sup> L'auteur de ces lignes pouvait encore discerner cette homogénéité par la similitude des comportements entre les officiers marins de la marine nationale et les ouvriers qualifiés et chefs d'équipe des arsenaux, et des marins embarquant sur de bons bateaux, ou armements au commerce, qui bénéficiaient de salaires comparables

paraît peu probable. Aujourd'hui, cette appellation de Minahouët, est devenue inséparable de l'identité de l'habitant de Locmiquélic. Les résidents se sentent encore fiers, (même les nouveaux habitants), fierté du Minahouët, d'une appartenance à un milieu privilégié, celui des ouvriers et marins du port « *éprouvés, adroits et dévoués...* », privilégié principalement par la sécurité de l'emploi, réelle pour les ouvriers, mais même pour les journaliers. Les ouvriers de l'inscription maritime, comme les ex-immatriculés, ceux des Classes au XVIII<sup>e</sup> siècle bénéficient d'une protection étatique avec une pension possible en fin de carrière. Fierté revendiquée par leur ancien et célèbre maire, Emmanuel Le Visage, de se sentir, lui natif, « pur Minahouët ». Clan pour clan, le surnom «Minahouët» en est l'illustration.

Ainsi les Minahouëts représentent une catégorie sociale bien identifiée. Leurs descendants portent encore le sobriquet de « Minahouëts ». Depuis le XVIII<sup>e</sup>, les charpentiers de Marine sont restés comme la plus belle part de ce milieu des ouvriers de la Construction Navale, ils le savent et s'enorgueillissent de cette position. Ils sont donc dans leur prolongement dans les bateaux de pêche de leurs familles, jalouxés des Groisillons, car ces derniers ont aussi leur fierté, celle d'avoir, les premiers, emprunté la voie de la pêche au thon. Les Minahouëts les suivront, bien après les Etellois et les Concarnois. Nous pensons donc que, des deux observations de Buffet en 1947 l'une est perspicace : les Minahouëts doivent bien leur appellation aux ouvriers charpentiers-calfats des trois principaux villages de Locmiquélic, qui travaillaient à Lorient au temps de la marine à voile. Leur outil, qu'ils portaient, était bien « le minahouët », maillet du calfat, pas la patarasse ou la mailloche à fourrer. Il maintient pourtant ce dernier outil pour origine du surnom à la page 47 de « La ville et la citadelle du Port-Louis» publié en 1961, mais nous ne pouvons retenir ce point de vue tant nos arguments sont concordants.

L'auteur éprouve une certaine émotion à évoquer le souvenir d'un si célèbre historien de notre pays, et à devoir contester son autorité, même si ses connaissances des ouvriers de la construction navale lui paraissent établies. Mais celles de Bonnefoux et Pâris dans leurs dictionnaires de 1848 sont d'une précision irremplaçable et incontestable ; tous deux hommes de terrain, ils ont saisi le trait fondamental et distinctif de cet outil dont le bruit «assomme» aussi le pauvre calfat qui s'en sert et en fait un être digne de compassion. Christian Epin confirme que l'observation de Debauve est aussi juste, car demeuraient à Colpo près des chantiers vannetais quelques-uns de ces êtres affaiblis par le handicap, en un temps où les maladies professionnelles n'avaient pas cours. Dans les périodes de chômage ou de crise, ils étaient accueillis sur les navires de pêche de leur parentèle, à qui ils rendaient en retour des services pour les travaux de radoubs du «bateau». Il y a bien eu des Minahouëts dans les canots et les chaloupes sardinières à Locmiquélic, les « Greks » s'en seraient gaussés, car ce n'étaient pas de bons marins. Un «Minahouët dans un canot» pouvait alors être un signe de solidarité familiale d'accueil chaleureux d'un « Kailh » qui lorsque l'on examine l'évolution du vocabulaire marin désigne aujourd'hui un camarade de couchette (le mot « Kailh » est aussi d'origine arabe). Image donc de la compassion du marin pour son frère charpentier-calfat affecté par ce que nous qualifierions aujourd'hui de maladie professionnelle (surdité et hébétude).

« Minahouët » véhicule donc l'appartenance à une communauté familiale de marins, d'un ouvrier du port, charpentier-calfat de son état, que la profession de calfat a diminué physiquement, affectant ainsi le prestige de la noble profession de charpentier des siècles antérieurs. Liens étroits de deux professions caractérisant le milieu de Locmiquélic: pêcheurs et ouvriers des arsenaux.

Avec Vincent Grumelec lui aussi «Minahouët» qui nous chante dans Locmiquélic:

*« Le nom Minahouët reste aussi peu banal  
que l'outil qu'ils portaient jadis à l'arsenal...  
nos hommes chaque jour franchissaient le chenal  
Les mémoires de ces hommes sont pour nous merveilleux»,*

nous affirmons donc que l'outil maillet du charpentier-calfat est à l'origine de notre appellation, au plus tôt vers le milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle, au plus tard et vraisemblablement à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, où il va identifier la communauté naissante par rapport à celle de Riantec, sa paroisse originelle.

